PIAZZETTA

Inserts à bois

IL 65/49 - IL 65/54
IL 75/58 - IL 75/64

Français

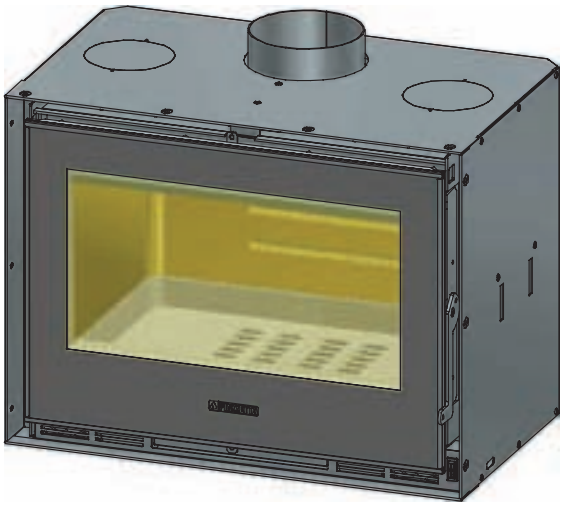

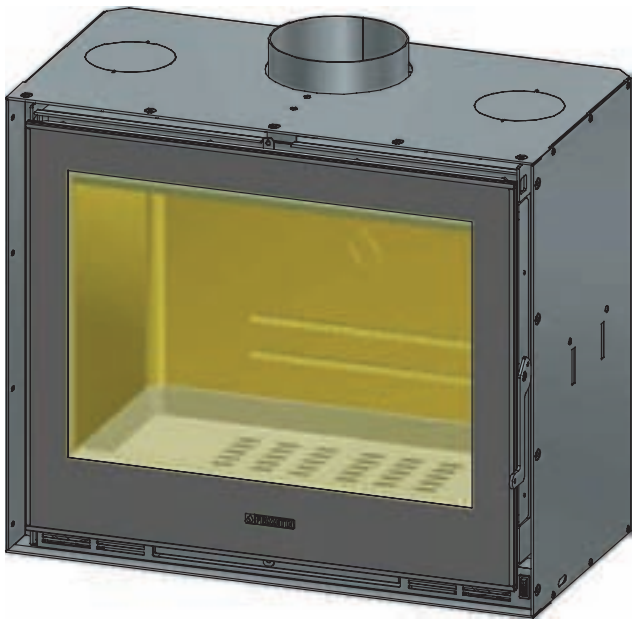

Le mode d'emploi est partie intégrante du produit.

MANUEL D'INSTALLATION,
D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Cher Client,
Nous vous remercions d'avoir choisi l'un de nos produits. Cet appareil est le fruit d'une longue expérience et d'une recherche continue, afin d'améliorer sans cesse la sécurité, la fiabilité et les performances de nos produits.
Dans ce manuel, vous trouverez toutes les informations et les conseils utiles pour pouvoir utiliser votre produit en toute sécurité et avec la meilleure efficacité.
DT2010001-01

INDICATIONS IMPORTANTES

DT2010139-00

- Ce mode d'emploi a été rédigé par le constructeur et est partie intégrante du produit. En cas de vente ou de cession du produit, assurez-vous toujours de la présence du mode d'emploi car les informations qu'il contient s'adressent à l'acheteur, et à toutes les personnes qui, à différents titres, concourent à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien du produit.
- Il convient de lire minutieusement les instructions et les informations techniques contenues dans le présent manuel, avant de procéder à l'installation, à l'utilisation et à toute intervention sur le produit.
- Le respect des indications contenues dans le présent mode d'emploi garantit la sécurité des personnes et des biens ; il assure un fonctionnement économique et une plus longue durée de fonctionnement.
- Le Groupe Piazzetta S.p.A décline toute responsabilité pour les dommages causés par le non-respect des normes d'installation, d'utilisation et d'entretien indiquées dans le mode d'emploi, par des modifications du produit non autorisées ou par des pièces de rechange autres que celles d'origine.
- Le Groupe Piazzetta S.p.A. décline toute responsabilité pour tout défaut, vice et dommage dérivant de modifications ou manipulations de l'appareil. Seul le personnel expressément autorisé par la société peut effectuer des modifications.
- L'installation et l'utilisation du produit doivent être réalisées conformément aux instructions du fabricant, et dans le respect des normes européennes, nationales et des règlements locaux.
- L'installation du produit ne doit pas être effectuée contre des parois en bois ou en matériau inflammable. Pour une bonne installation, il est nécessaire de respecter les points mentionnés dans la section "**DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES**".
- Avant de terminer l'installation de l'habillage, avec le foyer allumée, verifiez le bon fonctionnement du foyer, du système de ventilation et le raccordement correct à la conduite des fumées.
- Contrôlez la planéité du sol où sera installé le produit.
- Laissez un espace entre l'appareil et l'habillage.
- Lors de la manipulation des pièces en acier du revêtement, il est conseillé d'utiliser des gants propres en coton, en évitant de laisser des empreintes difficiles à enlever lors du premier nettoyage.
- Le montage du poêle doit être effectué par au moins deux personnes.
- Cet appareil est exclusivement conçu pour le chauffage. Nous déconseillons de l'utiliser pour la cuisson des aliments.
- L'utilisation du produit doit être suspendue en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- Les images sont proposées dans ce livret à titre indicatif. Elles ne sont donc pas toujours parfaitement conformes au produit proposé.

⚠ **En cas de problèmes ou d'incompréhension du mode d'emploi, contactez votre revendeur.**

⛔ **Il est interdit de placer des objets non résistants à la chaleur sur l'appareil ou dans le rayon de sécurité minimum prescrit.**

⛔ **Il est interdit d'utiliser l'appareil sans un habillage adéquat.**

Pour les délais, limites et exclusions, consultez le certificat de garantie joint au produit.
Le constructeur, dans le but de poursuivre une politique de développement constant et de renouvellement du produit, peut apporter, sans aucun préavis, les modifications qu'il jugera opportunes.
Ce document appartient au Groupe Piazzetta SpA ; il ne peut pas être divulgué totalement ou partiellement à des tiers sans autorisation écrite du Groupe Piazzetta S.p.A. Le Groupe Piazzetta S.p.A se réserve les droits légaux.

NORMES DE RÉFÉRENCE

DT2010140-02

UNI EN 832	Performances énergétiques des bâtiments - Calcul des besoins en énergie pour le chauffage - Bâtiments résidentiels.
UNI EN 13229	Foyers ouverts et inserts à combustibles solides - Exigences et méthodes d'essai.
UNI 10683:2005	Générateurs de chaleur alimentés en bois ou par d'autres biocombustibles solides - Conditions requises pour l'installation.
UNI EN 13384	Conduits de fumée - Méthodes de calcul thermo-aéraulique.
UNI 7129	Installations à gaz pour usage domestique alimentées par réseau de distribution. Projet, installation et maintenance.
UNI 10847	Installations d'évacuation des fumées pour générateurs alimentés par combustibles liquides et solides - Maintenance et contrôle - Lignes directrices et procédures.
EN 1856-1	Cheminées - Conditions requises pour cheminées métalliques - Partie 1 : Produits pour systèmes d'évacuation de la fumée.
EN 1856-2	Cheminées - Conditions requises pour cheminées métalliques - Partie 2 : Tubages et raccords métalliques.
UNI EN 1443	Cheminées - Contraintes générales.
DIN 18 895	Cheminées.
DIN 51731 classe de mesure HP2	Combustibles.

TABLE DES MATIÈRES

DT2010187-01

Chap.		Titre	Page
1.0		NORMES GÉNÉRALES	4
	1.1	Conduit de cheminée	5
	1.2	Regard pour collecte de suie	5
	1.3	Souche de cheminée	6
	1.4	Prise d'air extérieure	7
	1.5	Environnement de l'installation	7
	1.6	Portée du plancher	8
	1.7	Capacité de chauffage	8
	1.8	Isolants thermiques appropriés	8
	1.9	Distances de sécurité minimales	9
	1.10	Raccordement au conduit de cheminée	10
	1.11	Contre-paroi	10
	1.12	Grille de la hotte	11
	1.13	Protection poutre	11
	1.14	Prévention des incendies domestiques	11
2.0		CARACTERISTIQUES ET DONNEES TECHNIQUES	12
	2.1	Description de l'appareil	12
	2.2	Accessoires et dotations	13
	2.4	Caractéristiques	14
	2.3	Données d'identification du produit	14
	2.5	Données techniques	15
	2.6	Dimensions	16
3.0		INSTALLATION	17
	3.1	Préparation des inserts	17
	3.2	Préliminaires à l'installation de l'insert	17
	3.3	Installation	17
	3.4	Réglage du registre des fumées	18
4.0		VENTILATION	19
	4.1	Données techniques des ventilateurs	19
	4.2	Utilisation des ventilateurs	19
	4.3	Entretien des ventilateurs	19
	4.4	Démontage de la boîte de ventilation	20
	4.5	Schéma électrique des ventilateurs	20
5.0		UTILISATION	21
	5.1	Combustible	21
	5.2	Réglage de l'air comburant	22
	5.3	Première mise en service	23
	5.4	Allumage	23
	5.5	Ouverture de la porte	24
	5.6	Fonctionnement au minimum pendant la nuit	24
	5.7	Fonctionnement en conditions atmosphériques défavorables	24
	5.8	Surchauffe et extinction	24
6.0		ENTRETIEN	25
	6.1	Contrôle périodique	25
	6.2	Nettoyage des parties métalliques peintes	25
	6.3	Nettoyage de la vitre (quotidien)	25
	6.4	Nettoyage du foyer et du tiroir à cendre	26
	6.5	Élimination des cendres	26
	6.6	Nettoyage du panneau Aluker	26
	6.7	Vérification des joints	26
	6.8	Élimnation de l'Aluker et de la sole foyère	27
	6.9	Inactivité de l'appareil	28
7.0		PRINCIPALES ANOMALIES	29
		Déclaration de conformité	31

Français

Ce livret cod. H07028640 / DT2001008 - 00 (05/2012) est composeé de 36 pages.

1.0 NORMES GÉNÉRALES

DT2010779-02

Avant de procéder à l'installation, choisir la position la plus adaptée à l'installation de la cheminée en fonction des prescriptions indiquées au paragraphe "**DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ**" et des points mentionnés ci-dessous.

Fig. 1

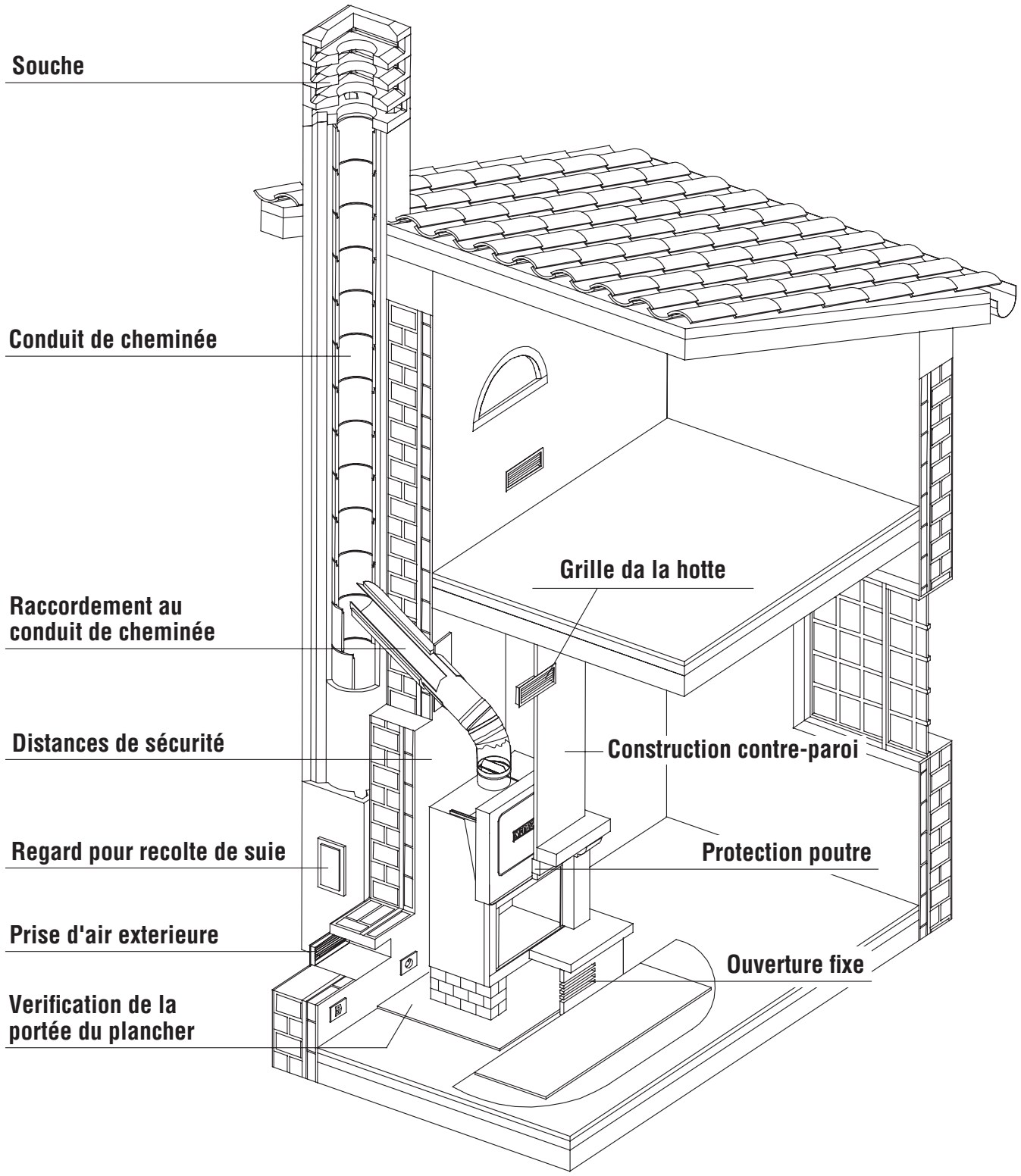

DT2031171-00

1.1 CONDUIT DE CHEMINÉE

Chaque appareil doit avoir un conduit vertical, appelé conduit collecteur, pour évacuer à l'extérieur les fumées produites par la combustion, au moyen d'un tirage naturel.

Le conduit de fumée devra répondre aux conditions requises suivantes:
- aux normes en vigueur sur le lieu d'installation de l'appareil ;
- être étanche aux produits de la combustion, imperméable, convenablement isolé et calorifugé, construit avec des matériaux résistant à la corrosion des fumées et aux contraintes mécaniques ;
- être relié par un seul poêle, cheminée ou hotte aspirante (Fig. 2) ;
- être bien dimensionné, de section interne constante libre, égale ou supérieure au diamètre du tuyau d'échappement des fumées du poêle et de hauteur non inférieure à 3,5 m (Fig. 2) ;
- être essentiellement vertical avec une déviation par rapport à l'axe ne dépassant pas 45° (Fig. 2) ;
- être convenablement éloigné des matériaux combustibles ou inflammables, par un intervalle d'air ou d'isolant ad hoc;
- être de section interne uniforme, de préférence circulaire: les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des arêtes arrondies avec un rayon d'au moins 20 mm, ayant un rapport maximal entre les côtés de 1,5 (Fig. 3-4-5) ;
- les parois doivent être les plus lisses possible et sans rétrécissements, les courbes régulières et sans discontinuités (Fig. 6).

Fig. 2

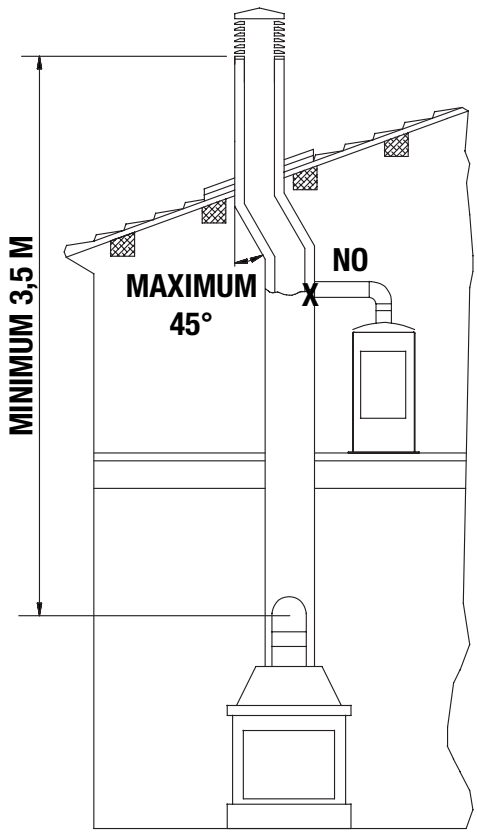

DT2030258-00

⛔ **Il est interdit de pratiquer des ouvertures sur le conduit de cheminée, afin de raccorder des appareils différents de ceux auxquels il est asservi.**

⛔ **Il est interdit de faire transiter à l'intérieur du conduit de cheminée, même s'il est surdimensionné, d'autres canaux d'amenée d'air et des tuyaux d'installation.**

⚠ **Si le conduit de cheminée est mal dimensionné ou installé différemment de la façon indiquée ci-dessus, nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement du produit ou de dommage aux biens, personnes ou animaux.**

Fig. 3

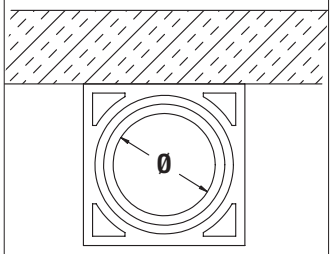

DT2030050-00

Fig. 4

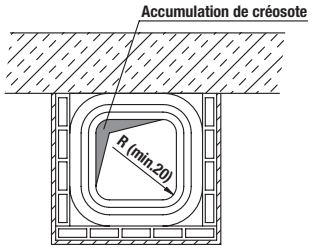

DT2030188-00

Fig. 5

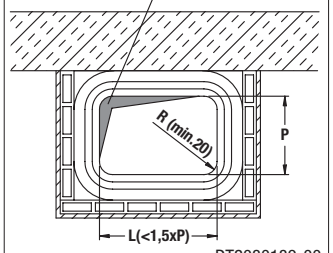

DT2030189-00

Fig. 6

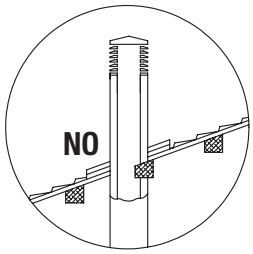

DT2030190-00

1.2 REGARD POUR COLLECTE DE SUIE

Il est recommandé que le conduit de cheminée doit être doté d'une chambre de collecte de matériaux solides et d'éventuelles condensations, située sous l'embouchure du raccord, de façon à être facile à ouvrir et à inspecter avec un volet étanche à l'air (Fig. 1)

1.3 SOUCHE DE CHEMINÉE

La souche est l'ouvrage qui se trouve à l'extrémité du conduit à fumée et qui a pour but de faciliter l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.
La souche de cheminée devra répondre aux conditions requises suivantes :
- avoir une section et une forme interne équivalentes à celles du conduit à fumée A ;
- avoir une section utile de sortie B pas inférieure au double de celle du conduit à fumée A ;
- la partie du conduit à fumée sortant du toit, donc entièrement à l'extérieur (par exemple en cas de toit terrasse) doit être rhabillée de briques et dans tous les cas bien isolée ;
- être construite de façon à empêcher la pénétration, dans le conduit à fumée, de la pluie, de la neige, de corps étrangers, et de façon à ce qu'en cas de vent, quelles que soient sa direction et son inclinaison, l'évacuation des produits de la combustion soit toujours assurée (anti-refouleur).

Distances optimales pour un fonctionnement correct du conduit à fumée.
Pour garantir un bon fonctionnement du conduit à fumée et permettre une évacuation correcte des produits de combustion dans l'atmosphère, il est impératif que la souche de cheminée respecte les distances indiquées ci-après :
- 6-8 mètres d'autres constructions ou obstacles qui dépassent la hauteur de la souche ;
- 50 centimètres au-dessus d'obstacles situés à une distance égale ou inférieure à 5 mètres ;
- hors de la zone de reflux. Cette zone présente des dimensions et des formes différentes en fonction de l'angle d'inclinaison de la couverture, c'est pourquoi il est nécessaire de retenir les hauteurs minimales indiquées sur les figures 10-11.

Exemple : *Vérifiez l'inclinaison du toit (**colonne** α) et la distance prévue entre la souche et l'axe du faîtage (**colonne A**), si la distance est supérieure à "**A**", la hauteur de la souche est donnée dans la (**colonne H**) ; si la distance est inférieure à "**A**", la souche doit dépasser le faîtage de 0,5 mètre.*

Fig. 7

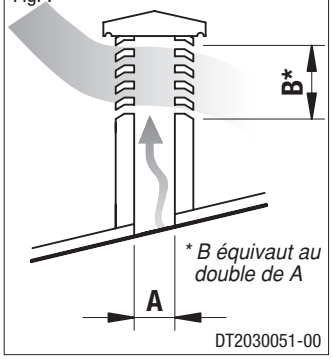

DT2030051-00

Fig. 8

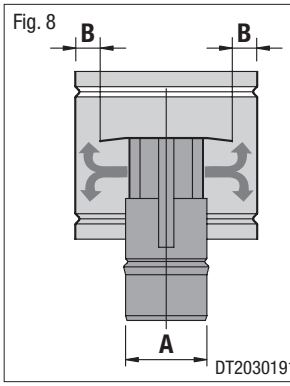

DT2030191-00

Fig. 9

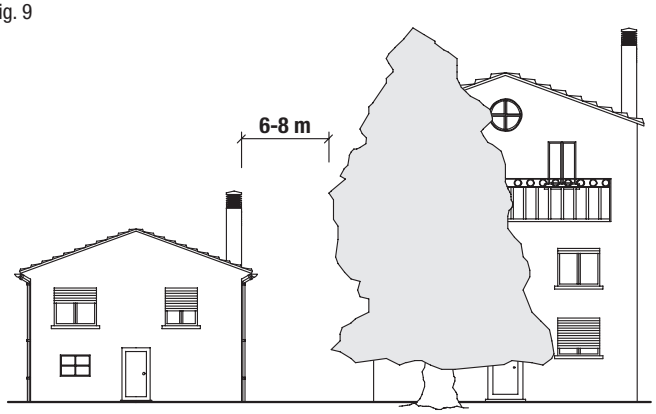

DT2030052-00

Fig. 10

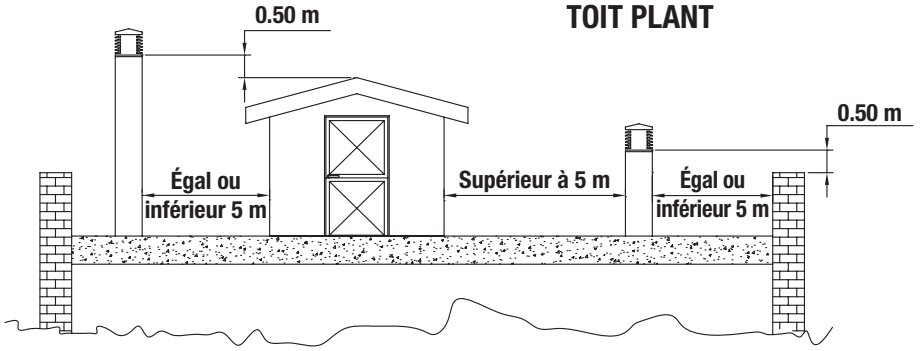

DT2030053-00

Fig. 11

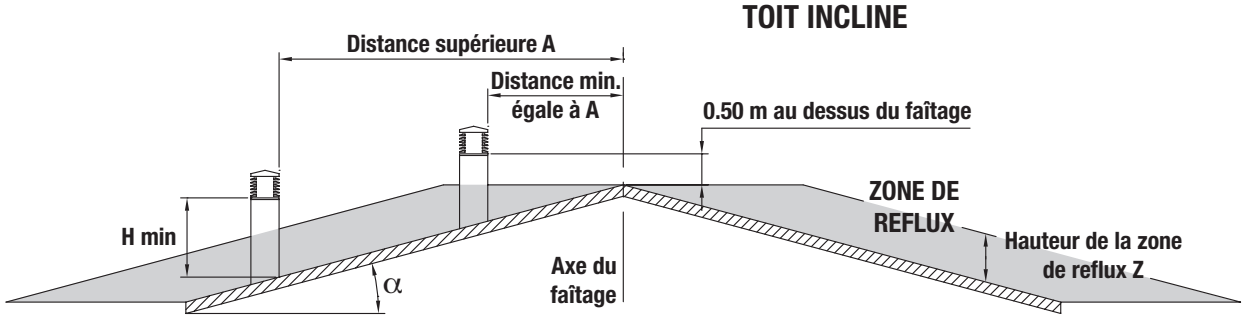

DT2030192-00

Inclinaison du toit	Largeur horizontale de la zone de reflux par rapport à l'axe du faîtage	Hauteur minimum de sortie du toit	Hauteur de la zone de reflux
α	A	H	Z
15°	1,85 m	1,00 m	0,50 m
30°	1,50 m	1,30 m	0,80 m
45°	1,30 m	2,00 m	1,50 m
60°	1,20 m	2,60 m	2,10 m

1.4 PRISE D'AIR EXTÉRIEURE

Pour que le poêle/la cheminée fonctionne correctement, il est nécessaire de garantir l'air nécessaire à la combustion à travers une prise d'air extérieure.

Cette prise d'air doit :
- avoir une section utile totale d'une dimension égale ou supérieure à la valeur indiquée au paragraphe "**DONNÉES TECHNIQUES**" ;
- doit être protégée par une grille ou une protection adéquate à condition de ne pas réduire la section minimale prévue ;
- doit être aménagée de façon telle à éviter tout risque d'obstruction.

Fig. 12

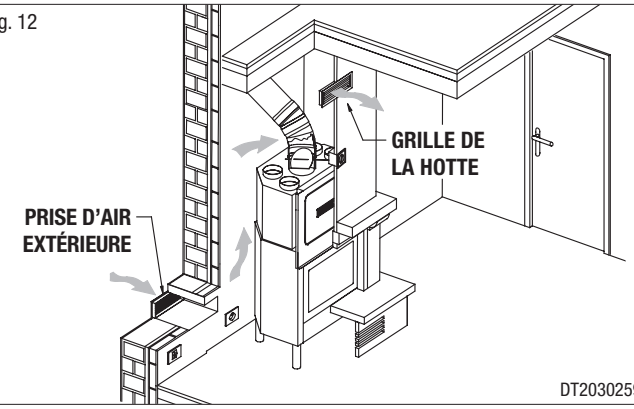

DT2030259-01

L'amenée d'air nécessaire au foyer s'obtient de différentes manières :
- par une prise d'air directe dans l'environnement d'installation (il est conseillé de placer la prise d'air derrière le foyer afin que l'air mai s'échauffer et puis se jettent dans le milieu) ;
- par gainage dans l'environnement d'installation en augmentant de 15% minimum la section minimale utile indiquée ;
- d'une pièce voisine à celle d'implantation de l'appareil à condition que ce flux se produise librement à travers des ouvertures permanentes et communicantes avec l'extérieur.

Fig. 13

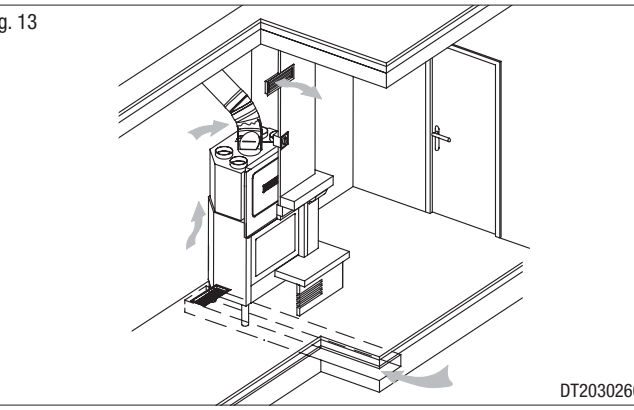

DT2030260-01

⚠ **La pièce voisine d'où est prélevé l'air ne doit pas être mise en dépression par rapport à l'environnement extérieur par l'effet du tirage contraire provoqué par la présence, dans cette pièce, d'un autre appareil nécessitant de l'air ou d'un dispositif d'aspiration. Dans la pièce voisine, les ouvertures permanentes doivent répondre aux conditions visées aux points ci-dessus.**

⛔ **Il est interdit de prélever l'air de combustion de pièces voisines destinées à garage, à l'entreposage de matière combustible et à des activités avec risque d'incendie.**

Fig. 14

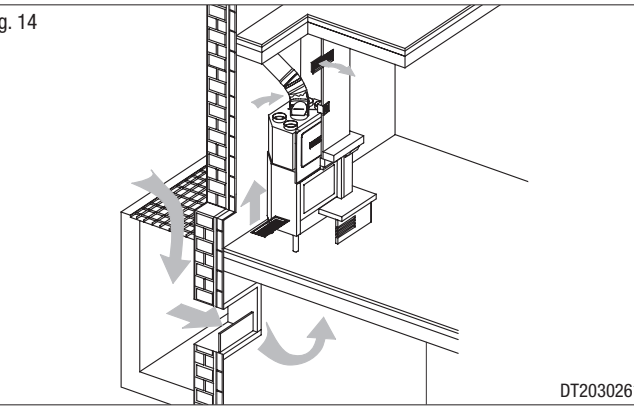

DT2030261-01

1.5 ENVIRONNEMENT DE L'INSTALLATION

DT2010033-01

L'appareil doit être installé à un endroit qui permet de l'utiliser d'une façon simple et sûre et de l'entretenir facilement. Si l'appareil que vous installez nécessite une prise de courant, l'endroit d'implantation doit être doté d'une installation électrique munie d'une prise de terre conforme aux normes en vigueur.
Le local de l'installation doit respecter les caractéristiques suivantes :

⚠ **Ne pas être destinés à un garage, entrepôt de matériau combustible ni de toutes façons à une activité présentant un danger d'incendie.**

⚠ **Ne pas être mis en dépression par rapport à l'environnement extérieur du fait du tirage ontraire provoqué par la présence, dans le local d'installation du foyer, d'un autre appareil ou d'un dispositif d'aspiration.**

⚠ **N'utilisez pas dans la même pièce deux poêles, une cheminée et un poêle, un poêle et une cuisinière à bois, etc.., puisque le tirage de l'un pourrait gêner le tirage de l'autre.**

- Seulement dans les cuisines il est possible d'utiliser des appareils destinés à la cuisson d'aliments avec relatives hottes sans extracteur.
- Dans la pièce d'implantation sont admis des appareils à gaz de type C (référez-vous aux normes en vigueur dans le pays de destination de l'appareil).

⛔ **Il est interdit d'installer l'appareil dans une pièce où fonctionnent des appareils à gaz de type B (référez-vous aux normes en vigueur dans le pays de destination de l'appareil).**

⛔ **Il est interdit d'utiliser le poêle ou la cheminée simultanément avec des conduits de ventilation collectifs avec ou sans extracteur, d'autres dispositifs ou d'autres appareils tels que les systèmes d'aération forcée ou d'autres systèmes de chauffage avec l'utilisation de ventilation pour le renouvellement d'air, ceux-ci pouvant mettre en dépression l'endroit d'implantation même s'ils sont installés dans les pièces voisines et communicantes avec la pièce d'implantation de l'appareil.**

⛔ **L'installation de l'appareil est interdite dans les chambres à coucher, dans les salles de bain ou de douche et dans les locaux où il existe un autre appareil de chauffage, dépourvu d'un apport d'air adapté propre (cheminée, poêle, etc...).**

1.6 PORTÉE DU PLANCHER

DT2010171-00

Vérifiez la capacité portante adéquate du plancher en additionnant: le poids des protections (contre-parois), des isolants, de l'habillage e du monobloc (indiqué dans le paragraphe "**DONNÉES TECHNIQUES**").
Si le plancher n'a pas une capacité portante adaptée, il convient de prendre des contre-mesures ad hoc.

1.7 CAPACITÉ DE CHAUFFAGE

DT2010130-01

Vérifiez la capacité de chauffage de l'appareil en comparant la puissance nominale indiquée au paragraphe « **DONNÉES TECHNIQUES** » et la puissance requise par les environnements à chauffer.
Le calcul approximatif des besoins énergétiques est obtenu en multipliant les mètres carrés par la hauteur du plafond, le résultat est multiplié par un coefficient qui dépend du degré d'isolation du bâtiment, ou bien, de facteurs internes et de facteurs externes à l'habitation :
- **Facteurs internes :** types de portes et fenêtres, épaisseur des isolations et des parois, type de matériaux de construction, présence de cages d'escaliers, parois avec de grands vitrages, hauts plafonds, emplacement du volume à chauffer par rapport à d'autres volumes adjacents chauffés ou non chauffés, ...
- **Facteurs externes :** exposition aux points cardinaux, vitesse du vent, latitude, altitude, température moyenne extérieure…

Exemple de calcul approximatif des besoins énergétiques pour chauffer un volume déterminé à 18/20°C:
*Le **coefficient** qui est normalement **utilisé** est déterminé selon les conditions réelles qui se présentent au coup par coup :*
• De ***0,04*** à ***0,05 kW*** par mètre cube dans un ***environnement bien isolé***.
• De ***0,05*** à ***0,06 kW*** par mètre cube dans un ***environnement faiblement calorifugé***.

3 locaux de 20 m² X (H plafond) 2,7 m = 162 m³ (volume)
Dans l'hypothèse d'un environnement ayant un bon degré d'isolement, on peut opter pour une valeur moyenne (coefficient) de 0,045 kW.
162 (volume) x 0,045 (kW) = 7,3 kW nécessaires (6300 kcal/h)
Conversion 1 kW = 860 kcal/h

⚠ **Pour une vérification correcte et un calcul sur les besoins des environnements à chauffer, il convient de se fier à un thermicien (voir « NORMES DE REFERENCE »).**

⚠ **Les produits dotés du système multifeu, à égalité de puissance nominale, peuvent répartir de façon homogène la chaleur dans les locaux à chauffer.**

1.8 ISOLANTS THERMIQUES APPROPRIÉS

DT2010173-01

Types de matériaux d'isolation thermique appropriés.

Matériau :	fibre minérale; fibre céramique; fibre de roche.
Format :	panneaux; rouleaux; coquilles.
Caractéristiques :	doit avoir un poids spécifique égal ou supérieur à 245 kg/m³ et un seuil de tolérance thermique d'au moins 1000°C. Conductivité thermique λ (400°C) ≤ 0,1 W/mK
Épaisseur :	comme indiqué sur les figures du paragraphe "**DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES**".

⚠ **Si l'isolant thermique ne se trouve pas à l'intérieur des parois, il est nécessaire de le fixer tous les 30 cm sur toute la surface des parois.**

Pour l'isolation thermique, il est possible d'utiliser le matériau libellé "**AGI Q132**" ou "**DIN 18895**".

1.9 DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES

PAROIS

Parois inflammables : l'installation du monobloc à proximité de parois inflammables est admise à condition d'interposer une protection adéquate en matériau isolant et ininflammable.
Pour isoler le monobloc et poser correctement l'habillage, construisez une contre-cloison en matériau ininflammable (ex. placoplâtre) en interposant entre cette dernière et la paroi inflammable, une couche d'isolant thermique "**C**".
Laissez toujours un interstice d'air "**A**" entre le monobloc et la contre-cloison (Fig. 15-16).

Parois ininflammables : laissez toujours un interstice d'air de 5 cm entre le monobloc et la contre-cloison.

PLAFOND

Plafond inflammable : si le plafond est en matériau inflammable, réalisez un faux plafond en matériau ininflammable avec un isolant thermique d'au moins 8 cm.
La distance minimum entre faux plafond et raccordement au conduit de cheminée doit être de 20 cm, en isolant le raccordement au conduit de cheminée avec un matériau inflammable et indéformable aux hautes températures avec une épaisseur d'au moins 3 cm. (Fig. 15 - 16)
Si la hotte de l'habillage et le raccord d'évacuation des fumées sont en métal, il est possible de réduire la distance minimale du faux plafond à 10 cm, avec une isolation d'au moins 6 cm du raccordement au conduit de cheminée.

Plafond ininflammable : la distance minimale entre plafond et raccordement au conduit de cheminée doit être de 20 cm.

SOL OU PLANCHER

Avec plancher ou sol dans un matériau inflammable, celui-ci doit être protégé avec une couche d'isolant thermique d'épaisseur "**E**" et un interstice d'air "**D**" doit être laissé entre le monobloc et le sol. (Fig. 15)

⚠ **Pour l'isolation, utiliser un matériau isolant avec les caractéristiques reportées au paragraphe "ISOLANTS THERMIQUES APPROPRIÉS".**

Fig. 15

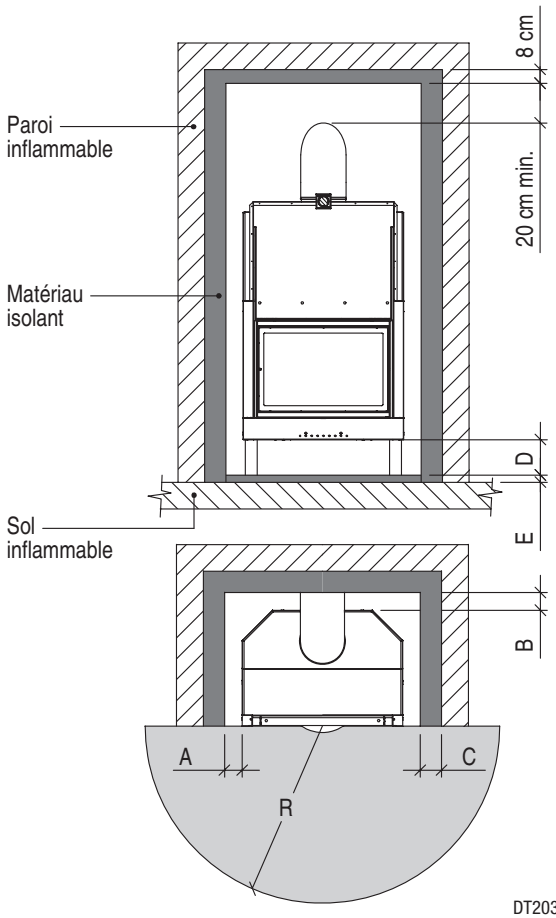

DT2032811-00

Fig. 16

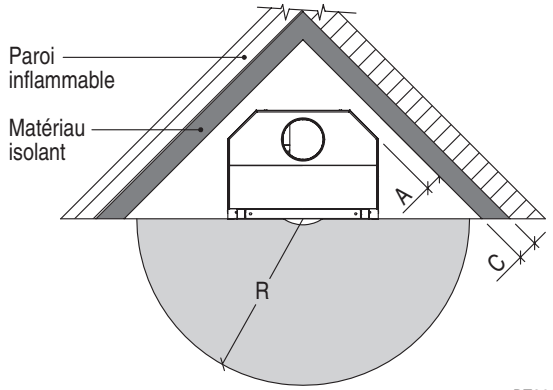

DT2032812-00

ZONE DANGEREUSE EN RAISON DU RAYONNEMENT

Face au monobloc, il y a une zone de rayonnement à l'intérieur de laquelle ne doit être présent aucune élément inflammable, comme par exemple : tapis, rideaux, meubles en bois, objets de décoration, liquides inflammables, produits pour allumer le feu ou bois à brûler, etc.
Cette zone est définie par la distance "**R**". (Fig. 15 - 16)

⚠ **Le non-respect des consignes ci-dessus peut provoquer un incendie!!!**

Les distances minimales de sécurité à respecter sont reportées dans le tableau suivant :

	Distances minimales de sécurité		Modèles IL
A	distance en air de la paroi latérale inflammable	cm	4
B	distance en air de la paroi arrière inflammable	cm	4
C	épaisseur du matériau isolant de la paroi latérale/arrière	cm	6
D	distance en air du sol inflammable	cm	4
E	épaisseur du matériau isolant du sol	cm	4
R	distance minimale frontale en air du matériau inflammable	cm	100

DT2012297-02

1.10 RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Le raccordement au conduit de cheminée soit être réalisé avec un parcours le plus bref possible, sans étranglements et avec une inclinaison maximale de 45°.

⛔ **Il est interdit d'utiliser des tuyaux métalliques flexibles et/ou en fibrociment.**

Les tuyaux et les coudes doivent être réalisés conformément aux normes en vigueur.

RECOMMANDATIONS EN PRÉSENCE DE PAROIS OU DE PLAFOND INFLAMMABLES :
Si le tuyau de raccord doit traverser des éléments ou des parois dans des matériaux inflammables et sensibles à la chaleur, créer une isolation égale ou supérieure à 20 cm autour du tuyau. (Fig. 17)

Après avoir effectué le trou dans le mur pour l'insertion du conduit de cheminée, les interstices doivent être remplis avec des matériaux non inflammables, indéformables et avec une capacité de transmission de la chaleur réduite (par exemple béton léger). (Fig. 18)

Contrôler que le raccordement au conduit de cheminée est effectué de manière à garantir l'étanchéité aux fumées pour les conditions de fonctionnement de l'appareil en dépression.

⚠ **L'isolation des tuyaux de raccord avec un matériau isolant, ayant les caractéristiques reportées au paragraphe "ISOLANTS THERMIQUES APPROPRIÉS" est conseillée.**

Contrôler que le tuyau n'entre pas trop à l'intérieur du conduit de cheminée, créant ainsi un étranglement au passage des fumées.

Fig. 17

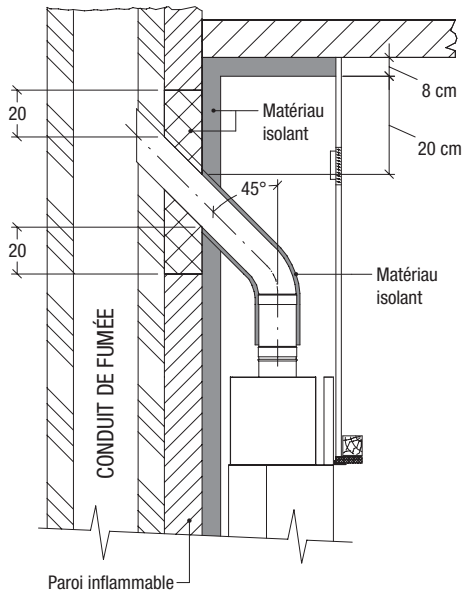

DT2030269-01

Fig. 18

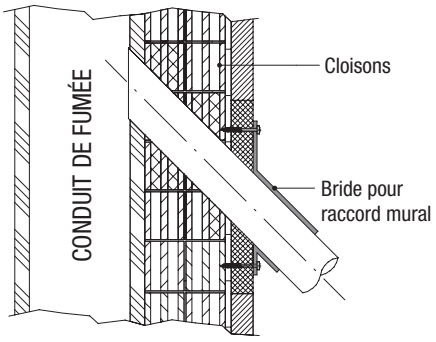

DT2030270-00

1.11 CONTRE-PAROI

DT2011913-00

L'habillage ou la contre-paroi de la cheminée doit être auto-portant indépendamment des matériaux de construction et pour aucune raison, il ne doit entrer en contact avec la cheminée. Par ailleurs, l'habillage doit être réalisé avec des matériaux non inflammables conformément aux normes. Pour les habillages du Groupe Piazzetta S.p.A. suivre les instructions fournies avec le produit.

ESSAI ET MISE EN MARCHE
Pour les cheminées, les poêles et les appareils qui doivent être assemblés ou revêtus avec de la maçonnerie ou avec des liants à base de ciment, l'essai intermédiaire ne peut être fait que visuellement. Le cas échéant, la fonctionnalité de toute l'installation doit être essayée après la consolidation de toutes les opérations de maçonnerie directement liées avec l'essai de "**PREMIER ALLUMAGE**", en suivant les instructions de la notice.

1.12 GRILLE DE LA HOTTE

La grille de la hotte a pour fonction de laisser passer l'air depuis l'intérieur de la hotte vers la pièce.
Avec le système à convection naturelle, de l'air chaud sort de la grille de la hotte, il est donc nécessaire de maintenir les distances de sécurité avec les matériaux inflammables comme: plafonds ou parois inflammables, poutres, meubles, rideaux, etc. La grille de la hotte doit être installée à une distance de sécurité supérieure à 50 cm du plafond et de plus de 30 cm sur le côté.

- Pour le dimensions de la grille de la hotte consulter le paragraphe "**DONNÉES TECHNIQUES**".

⚠ **Il faut installer une grille de hotte non refermable sans être raccordée au monobloc pour diffuser la chaleur stratifiée à l'intérieur de la contre-cloison.**

⚠ **Avec plafond à une hauteur supérieure à 3 mètres, il faut installer sur la contre-hotte une grille de hotte NON REFERMABLE à une distance de 30 cm du plafond pour que la chaleur stratifiée puisse se diffuser.**

Fig. 19

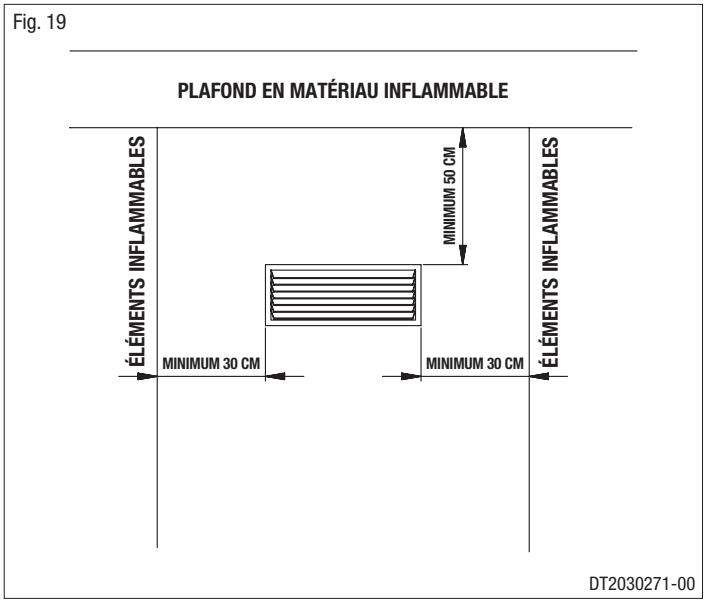

DT2030271-00

1.13 PROTECTION POUTRE

Il est possible de monter des finitions en bois sur l'habillage, par exemple des poutres.
Les poutres DOIVENT être :
- installées en dehors de la zone de rayonnement ;
- autoportantes ;
- à une distance de 1 cm d'air du rêvetement ou de la partie chauffante.

⚠ **Le joint de dilatation est une fibre en céramique qui a pour fonction d'isoler thermiquement le revêtement de la structure métallique du monobloc.**

Fig. 20

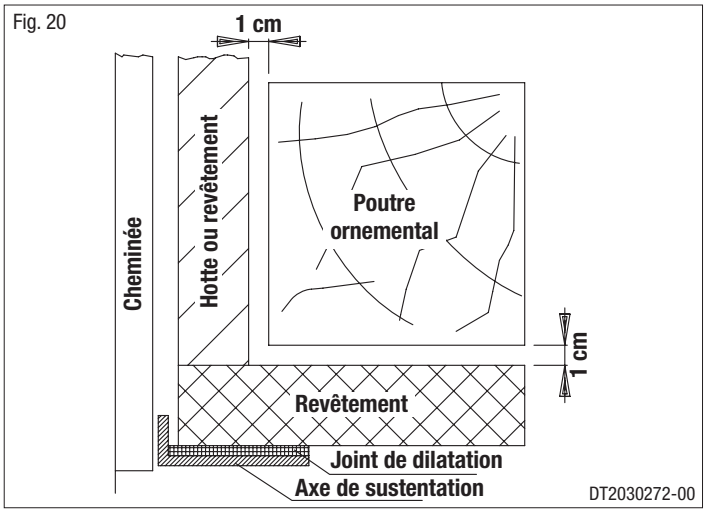

DT2030272-00

1.14 PRÉVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES

L'installation et l'utilisation du produit doivent être réalisées conformément aux instructions du fabricant, et dans le respect des normes européennes, nationales et des règlements locaux.

⚠ **Quand un tube d'évacuation des fumées passe à travers une paroi ou un plafond, il est nécessaire d'appliquer des modalités d'installations particulières (protection, isolation thermique, distances par rapport aux matériaux sensibles à la chaleur, etc). Consultez le paragraphe « TUBAGE D'UNE CHEMINÉE EXISTANT ».**

- Il est en outre recommandé de maintenir tous les éléments en matériau combustible ou inflammable, hors de la zone de rayonnement du foyer, et de toutes façons à une distance d'au moins 1 m par rapport au bloc chauffant.
- Pour d'autres informations, reportez-vous aux paragraphes « **DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES** » et « **TUBAGE D'UNE CHEMINÉE EXISTANT** ».
- Le conduit d'évacuation des fumées, le pot, le conduit collecteur, la prise d'air extérieure, doivent toujours être dénués d'obstructions, propres et être contrôlés périodiquement au moins deux fois pendant la période saisonnière, à partir du démarrage du produit et pendant son utilisation. Après une période d'inactivité de l'appareil, il est conseillé de vérifier les points ci-dessus. Pour toute autre information, consultez le ramoneur.
- N'utilisez que des combustibles conseillés (voir chapitre « **COMBUSTIBLE** »).

2.1 DESCRIPTION DE L'APPAREIL

DT2012034-00

La nouvelle ligne d'inserts à bois IL est une ligne spécifique de monoblocs compacts, spécialement conçus pour la récupération et l'insertion dans des cheminées traditionnelles et pour lesquelles les prestations et la sécurité doivent être améliorées.
L'insert est composé d'une enveloppe interne en acier très épais et d'une enveloppe externe.
La structure est conçue afin de garantir le rendement thermique et une remarquable récupération de chaleur grâce à l'échange thermique qui s'effectue entre les parois du foyer et la cloison en acier qui l'enveloppe, permettant ainsi la circulation et le chauffage de l'air sans que celu-ci n'entre en contact avec la flamme.
La présence d'un kit de ventilation permet d'amplifier l'action chauffante de l'air, qui forcée, circule rapidement et s'éloigne de la source de chaleur.

Modèle IL 65/49

N.	Description	Q.té
1	Brasero gauche en fonte	1
2	Panneau latéral gauche en Aluker 267x262	1
3	Registre des fumées	1
4	Support des déflecteurs	1
5	Déflecteur en Aluker 268x202	2
6	Panneau arrière en Aluker 545x205	1
7	Panneau latéral droit en Aluker 267x262	1
8	Brasero droit en fonte	1
9	Tiroir à cendre	1
10	Boîte de ventilation	1

Fig. 21

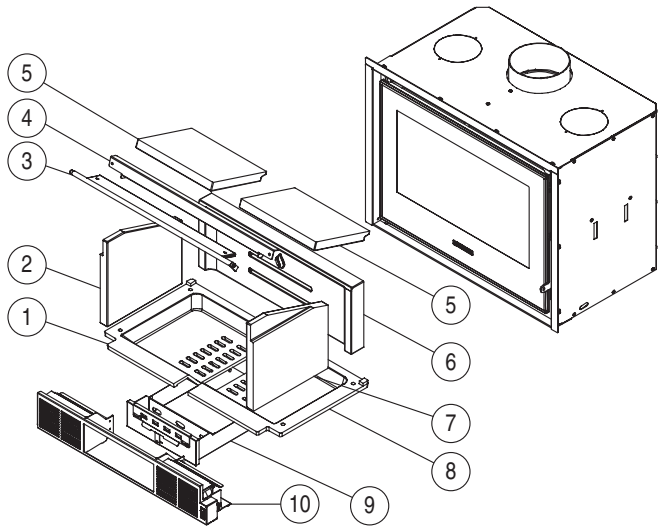

DT2032852-00

Modèle IL 65/54

N.	Description	Q.té
1	Brasero gauche en fonte	1
2	Panneau latéral gauche en Aluker 267x312	1
3	Registre des fumées	1
4	Support des déflecteurs	1
5	Déflecteur en Aluker 268x202	2
6	Panneau arrière en Aluker 545x255	1
7	Panneau latéral droit en Aluker 267x312	1
8	Brasero droit en fonte	1
9	Tiroir à cendre	1
10	Boîte de ventilation	1

Fig. 22

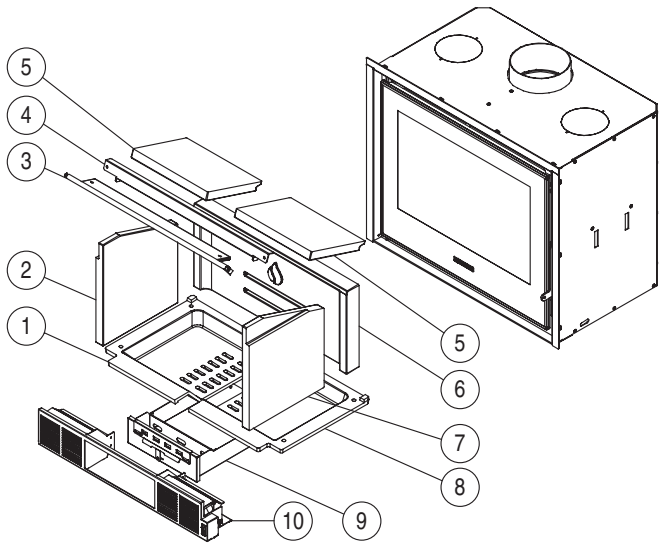

DT2032860-00

Modèle IL 75/58

N.	Description	Q.té
1	Brasero gauche en fonte	1
2	Panneau latéral gauche en Aluker 267x352	1
3	Registre des fumées	1
4	Support des déflecteurs	1
5	Déflecteur en Aluker 318x202	2
6	Panneau arrière en Aluker 645x295	1
7	Panneau latéral droit en Aluker 267x352	1
8	Brasero droit en fonte	1
9	Tiroir à cendre	1
10	Boîte de ventilation	1

Fig. 23

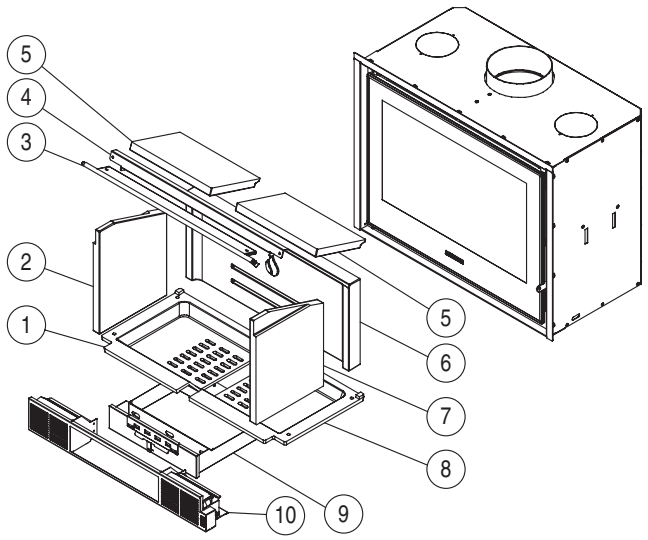

DT2032861-00

Modèle IL 75/64

N.	Description	Q.té
1	Brasero gauche en fonte	1
2	Panneau latéral gauche en Aluker 267x412	1
3	Registre des fumées	1
4	Support des déflecteurs	1
5	Déflecteur en Aluker 318x202	2
6	Panneau arrière en Aluker 645x355	1
7	Panneau latéral droit en Aluker 267x412	1
8	Brasero droit en fonte	1
9	Tiroir à cendre	1
10	Boîte de ventilation	1

Fig. 24

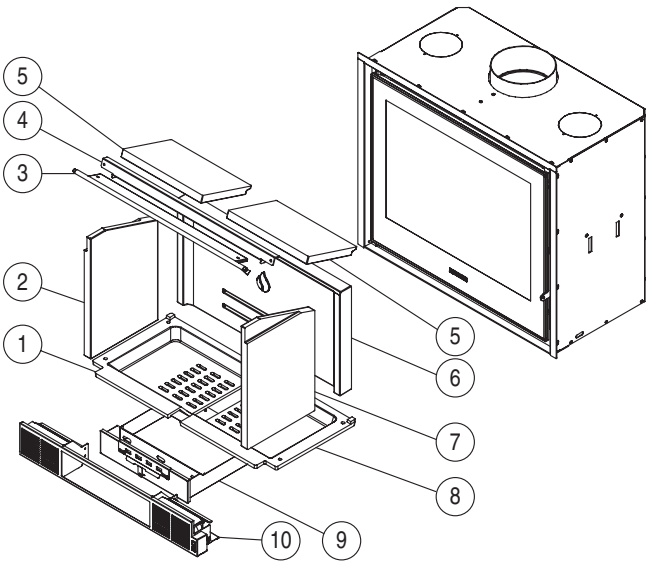

DT2032862-00

2.2 ACCESSOIRES ET DOTATIONS

DT2012035-00

Désignation	
Gant droit	En dotation
Peinture au silicone en aérosol grise	En dotation
Outil ouvre-porte	En dotation
Tuyaux et coudes pour raccordement conduit de cheminée	Accessoire
Bride de compensation	Accessoire
Kit cadre de fermeture frontal	Accessoire
Kit isolation de la poutre	Accessoire
Raccord du tuyau d'air chaud Ø 120 mm	Accessoire

2.4 CARACTÉRISTIQUES

Combustible :.....bois (Voir chapitre “**COMBUSTIBLE**”)
Châssis :.....monobloc en acier peint noir
Focolare :.....en Aluker
Grille corbeille :.....en fonte
Porte :.....avec vitrocéramique autonettoyant résistant à 750°C
Poignée :.....escamotable en acier
Air primaire :.....réglage manuel
Air secondaire :.....réglage manuel
Air tertiaire :.....prédéfini
Registre des fumées :.....ouverture automatique
Tiroir à cendre :.....extractible
Évacuation des fumées :.....supérieure
Chauffage :.....à convection naturelle et ventilation forcée à deux sorties frontales d’air chaud.

2.3 DONNÉES D’IDENTIFICATION DU PRODUIT

Sur chaque produit sont appliquées deux plaquettes signalétiques, l’une indiquant le modèle et les performances de l’appareil, et l’autre le numéro de fabrication.
Les deux plaquettes sont positionnées là où indiquées sur la figure.
En outre, la plaquette signalétique avec le numéro de fabrication est appliquée également sur la couverture arrière du livret d’instructions pour l’installation, l’emploi et la maintenance.
En cas de demande d’assistance technique ou de pièces détachées, veuillez spécifier ces données au revendeur ou au S.A.V.

Fig. 25

DT2030944-00

Fig. 26

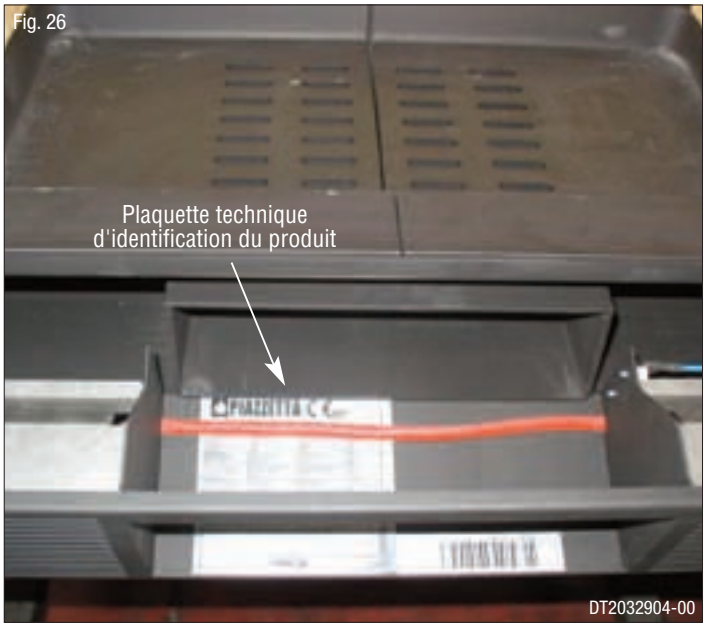

DT2032904-00

2.5 DONNÉES TECHNIQUES

	Unité	IL 65/49	IL 65/54	IL 75/58	IL 75/64
Puissance calorifique nominale	kW	7,0	7,0	9,0	9,0
Consommation nominale	kg/h	1,9	1,9	2,4	2,4
Rendement	%	80,1	80,1	80,0	80,0
Contenu CO (à 13% di O_2)	%	0,090	0,090	0,080	0,080
Homologué conformément à la norme	-	EN 13229	EN 13229	EN 13229	EN 13229
N° rapporte d'essai	-	RRF-29 10 2308	RRF-29 10 2308	RRF-29 10 2275	RRF-29 10 2275
Diamètre départ fumées	cm	ø 15	ø 15	ø 18	ø 18
Bouche du foyer (LxH)	cm	49x24,5	49x29,5	59x33,5	59x39,5
Surface du foyer	cm^2	1346	1346	1618	1618
Poids	kg	105	110	125	132
Prise d'air extérieure (section utile minimale)	cm^2	100	100	100	100
Débit d'air comburant à section ouverte	m^3/h	-	-	-	-
Entrée/sortie convection d'air (section utile minimale)	cm^2	350/350	350/350	350/350	350/350

Ces données sont obtenues en utilisant du bois de hêtre avec une humidité inférieure à 20% et avec des intervalles pour chaque recharge d'environ une heure.
Ces appareils sont à usage intermittent.

Données techniques pour le calcul du conduit de cheminée

	Unité	IL 65/49	IL 65/54	IL 75/58	IL 75/64
Puissance calorifique nominale	kW	7,0	7,0	9,0	9,0
Débit fumées	g/s	5,4	5,4	8,0	8,0
Temp. moyenne des fumées dans le conduit d'évacuation	°C	290	290	257	257
Tirage minimum	Pa	12	12	12	12

Les valeurs reportées ci-dessus correspondent de manière indicative à un conduit de cheminée avec une section de Ø 25 cm jusqu'à 4,5 m de hauteur et de Ø 18 cm pour plus de 4,5 m.
Pour les modèles IL 65/49 et IL 65/54 : Ø 20 cm jusqu'à 4,5 m de hauteur et Ø 15 cm pour plus de 4,5 m.

2.6 DIMENSIONS

Modèle IL 65/49

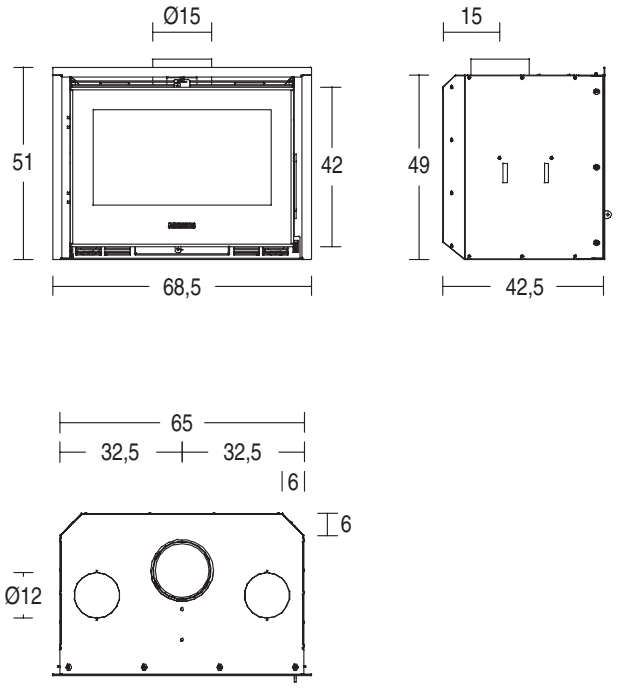

Dimensions en cm DT1020417-01

Modèle IL 65/54

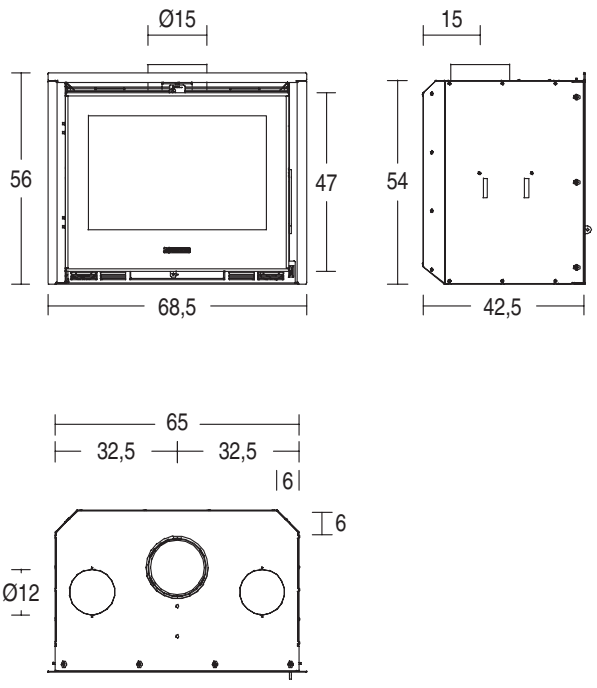

Dimensions en cm DT1020418-01

Modèle IL 75/58

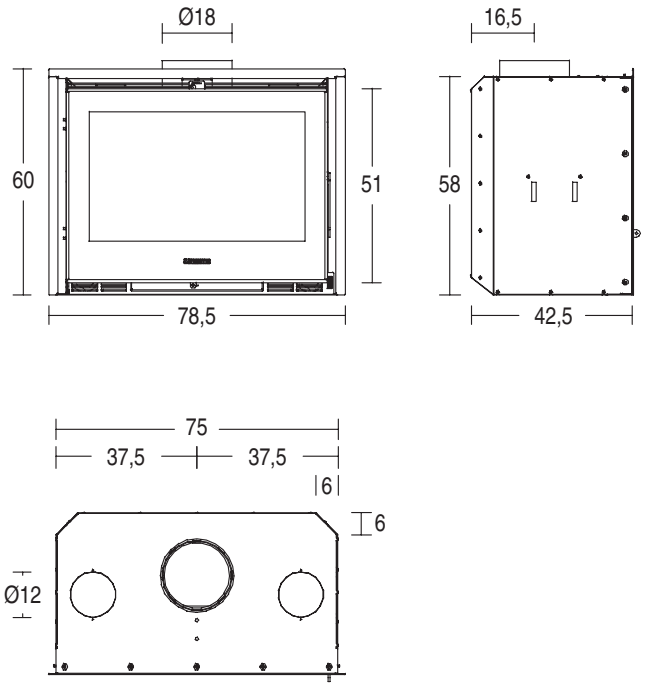

Dimensions en cm DT1020419-01

Modèle IL 75/64

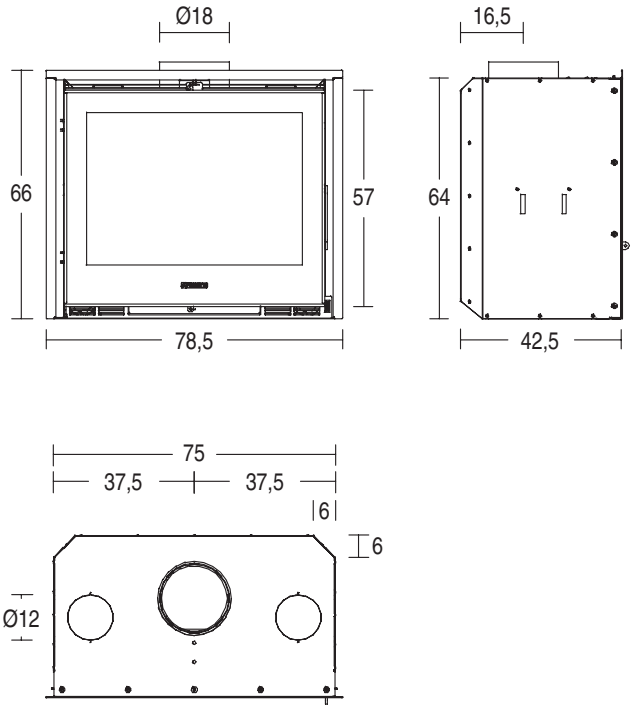

Dimensions en cm DT1020420-01

3.1 PRÉPARATION DES INSERTS

L'insert à bois encastrable IL est équipé de profils de compensation latéraux et supérieur.
Les profils de compensation sont installés avec les écrous M4 fournis avant de positionner l'insert en montant d'abord le profil latéral, puis le profil supérieur. (Fig. 27)
Pousser les profils vers l'arrière avant de fixer complètement les écrous ; si nécessaire, il est dans tous les cas possible de récupérer toute imperfection et/ou désalignement en faisant glisser les axes des profils à l'intérieur des fentes correspondantes.

⚠ **Si le "KIT CADRE DE FERMETURE" est installé, les profils sont dans les cas installés.**

Fig. 27

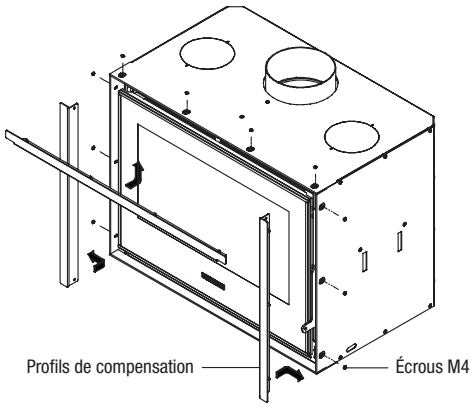

DT2032863-00

Français

3.2 PRÉLIMINAIRES À L'INSTALLATION DE L'INSERT

- Contrôler le conduit de cheminée, retirer les éventuelles fermetures ou les registres et le nettoyer .
- Vérifier que la structure de la cheminée existante est en bon état ; en cas contraire, pourvoir à son rétablissement.
- Contrôler s'il y a la prise d'air externe et, en cas contraire, effectuer un trou d'une section minimale de 150-200 cm².
- Prévoir une prise électrique de 220V et un passage du câble d'alimentation pour la ventilation.
- Le raccordement au conduit de cheminée est prévu avec des tuyaux métalliques rigides et les tuyaux doivent être installés de manière à ce qu'il n'y ait ni entrée, ni sortie de gaz.
- Le conduit de cheminée ne doit jamais être d'une section inférieure à celle du tuyau d'évacuation des fumées, indiquée dans le paragraphe "**DONNÉES TECHNIQUES**".
- Si des opérations de maçonnerie de modification de la cheminée existante sont prévues, effectuer un essai d'installation de l'insert avant de compléter ces opérations.
- S l'insert est installé sur une cheminée déjà existante avec la bouche du foyer plus grande, la société PIAZZETTA S.p.A. fournit sur demande un cadre de fermeture en option. Suivre les instructions fournies avant l'installation de l'insert.
- Pour l'installation de la bride de compensation, lire attentivement les instructions fournies.

3.3 INSTALLATION

- Positionner et maçonner la bride de compensation (en option) pour le passage du tuyau d'évacuation des fumées le plus bas possible à l'intérieur de la hotte (voir instructions ci-jointes).
- Créer une isolation hermétique avec des matériaux ignifuges entre la cheminée et la bride de compensation.
- Enfiler le tuyau de raccord et le soutenir avec le support prévu à cet effet.
- Insérer l'insert dans la cheminée, en positionnant la bride d'évacuation des fumées en axe avec le trou de la bride de compensation.
- À travers le trou de passage des fumées, retirer le support qui soutient le tuyau d'évacuation des fumées et faire descendre le tuyau vers l'insert. Depuis l'insert, insérer et raccorder la bride d'évacuation des fumées avec le tuyau et la fixer à la paroi supérieure de l'insert avec les quatre écrous et rondelles fournis (voir détail "**A**" Fig. 28).
- Insérer les déflecteurs, avec support correspondant, dans la partie supérieure (voir détail "**B**" Fig. 28).
- Vérifier que tout est monté correctement et allumer le feu lentement.

3.4 RÉGLAGE DU REGISTRE DES FUMÉES

Pour régler le registre des fumées, débloquer l'écrou M5, visser la vis jusqu'à la position souhaitée et bloquer de nouveau l'écrou M5. (voir détail "**D**" Fig. 28)

⚠ **Pour la puissance nominale, régler le registre des fumées de manière à ce qu'il soit complètement fermé avec porte fermée.**

⚠ **Si l'insert est installé sur une cheminée déjà existante ou sur une nouvelle cheminée avec la poutre en bois, l'isolation de la partie inférieure est indispensable et obligatoire.**
À ce propos, il existe un Kit d'isolation de la poutre (en option) qui pourra être fixé sur toutes les poutres en bois (voir détail "C" Fig. 28 et instructions inhérentes au Kit d'isolation poutre).

Fig. 28

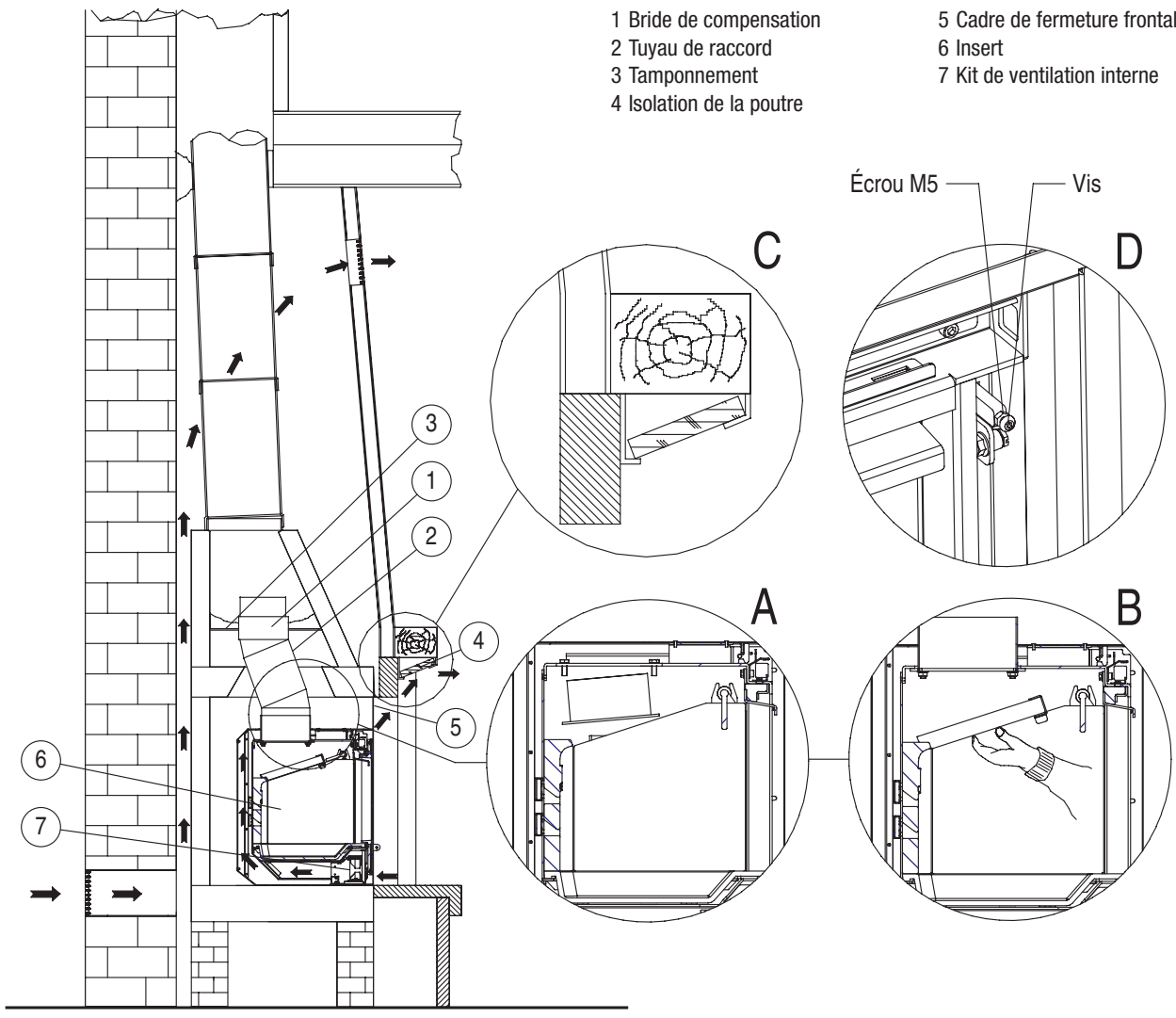

DT2030053-00

4.0 VENTILATION

Les inserts à bois encastrables IL sont équipés de système de ventilation, composé de deux ventilateurs avec des bornes de raccordement, une sonde thermostatique et un commutateur avec trois positions : "**I – 0 – II**".
Le système de ventilation doit être considéré comme : fonctionnant manuellement (à la première vitesse) lorsqu'il est sur la position "**I**", fonctionnant automatiquement (à la première vitesse) lorsqu'il est sur la position "**0**", fonctionnant automatiquement (à la deuxième vitesse) lorsqu'il est sur la position "**II**". Sur les positions de fonctionnement automatique (**0** et **II**), les moteurs des ventilateurs sont commandés par la sonde thermostatique qui sert d'interrupteur. Dans des conditions de fonctionnement normal, lorsque la température dans tout le monobloc est supérieure à environ 60°C, la sonde ferme le circuit électrique en actionnant automatiquement le système de ventilation, vice versa si la température est inférieure.

⚠ **Il est nécessaire et obligatoire de prévoir en amont du câblage fourni un système approprié pour couper le courant électrique (fiche et/ou interrupteur de ligne).**

4.1 DONNÉES TECHNIQUES DES VENTILATEURS

Débit :.....2 x 50 [m³/h] à bouche libre
Puissance :.....2 x 12 [W]
Fréquence :.....50 [Hz]
Tension :.....230 [V].

4.2 UTILISATION DES VENTILATEURS

Pour activer tout de suite les moteurs pour la ventilation, déplacer le commutateur (présent en bas à droite du produit) sur la position "**I**".

⚠ **En position manuelle, les ventilateurs continueront à fonctionner même après le refroidissement complet du foyer.**

Lorsque le feu dans l'insert est bien parti (après environ 30 minutes), il est possible d'amener le commutateur sur la position "**I**".
Après environ 2-3 heures, il est possible de déplacer le commutateur sur la position "**0** ou **II**". De cette manière, l'extinction des ventilateurs est confiée à la sonde thermostatique qui intervient lorsque la température atteint la valeur de 60°C environ. (Fig. 29)

Fig. 29

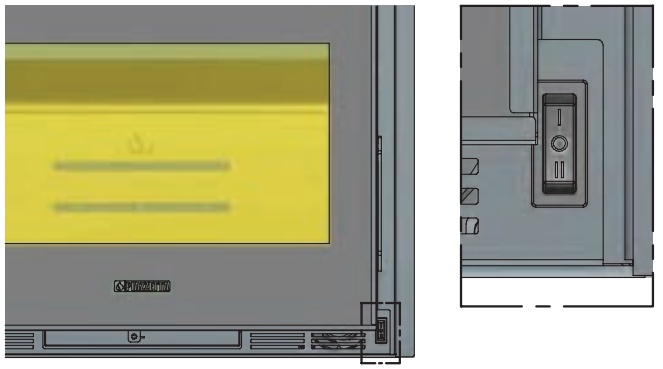

DT2032867-00

4.3 ENTRETIEN DES VENTILATEURS

Nettoyer périodiquement et au moins une fois par an les ventilateurs de la poussière qui peut s'accumuler dans les pales tournantes.
Pour le nettoyage des ventilateurs et le démontage, effectuer les opérations reportées dans le paragraphe "**DÉMONTAGE DE LA BOÎTE DE VENTILATION**".

⚠ **Toutes les interventions de nettoyage et/ou d'entretien sur l'appareil et sur le câblage doivent être effectuées par un personnel qualifié et avec courant débranché.**

4.4 DÉMONTAGE DE LA BOÎTE DE VENTILATION

- S'assurer que l'alimentation des moteurs soit débranchée.
- Ouvrir la porte et extraire le tiroir à cendre. Extraire maintenant la boîte de ventilation en la prenant par les extrémités de la fente libérée par le tiroir à cendre. Effectuer un mouvement combiné légèrement vers le haut et vers soi. Faire attention à ne pas tirer sur les câbles de l'alimentation et sur les câbles de la sonde thermostatique. (Fig. 30)
- Effectuer l'entretien ou le nettoyage.

Pour remonter le système de ventilation, procéder en sens inverse.

Fig. 30

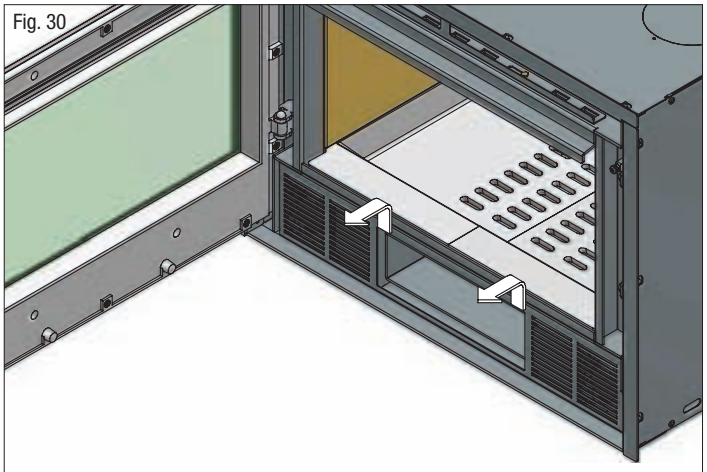

DT2032870-00

4.5 SCHÉMA ÉLECTRIQUE DES VENTILATEURS

⚠ **TOUTE INTERVENTION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE AVEC COURANT COUPÉ ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ.**

Fig. 31

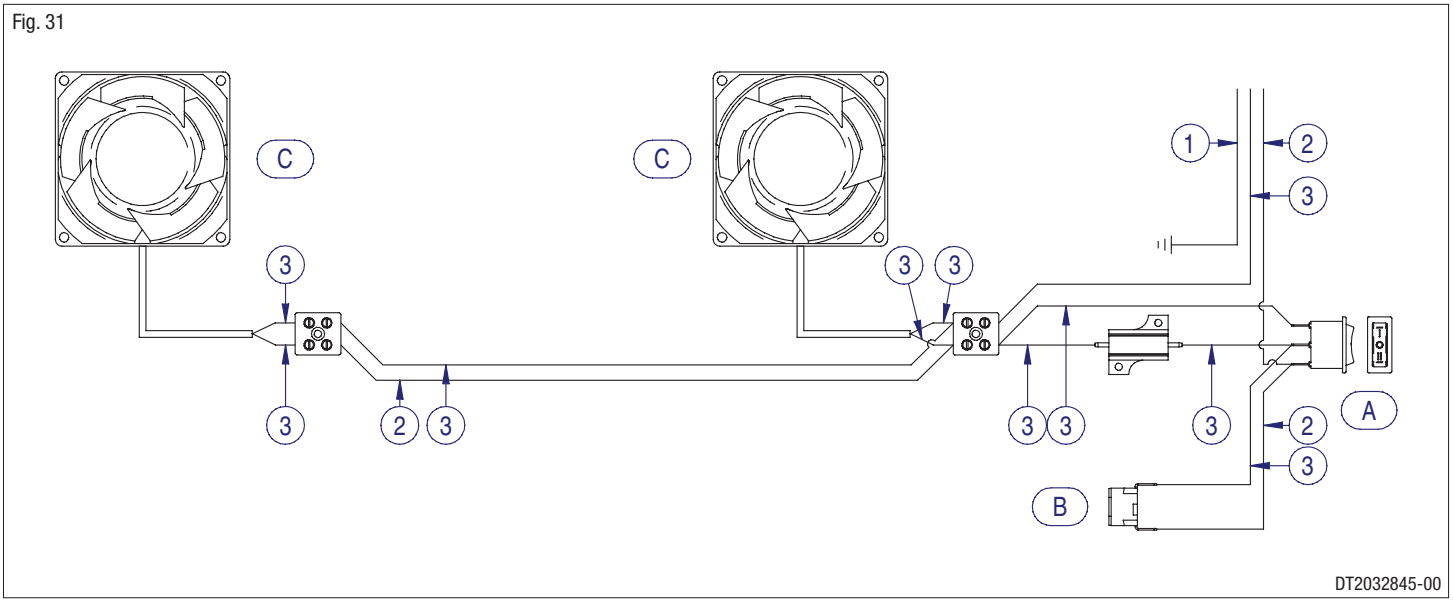

DT2032845-00

Pos.	Légende composants
A	Commutateur
B	Sonde thermostatique
C	Ventilateurs

N°	Légende couleurs
1	Jaune-vert
2	Brun
3	Bleu

5.0 UTILISATION

DT2012039-00

La connaissance de certaines notions est essentielle pour tirer le meilleur parti de votre appareil. C'est pourquoi nous vous en donnons quelques-unes ci-après pour que vous puissiez l'utiliser au mieux et vous orienter dans le choix du bois à brûler, dans le réglage des registres et dans l'utilisation de l'appareil.
Pendant le fonctionnement, certaines parties de l'appareil (porte, poignée, registres, habillage) peuvent atteindre des températures élevées. Par conséquent, prenez les mesures qui s'imposent.
Quand vous devez charger du bois dans le foyer ou régler l'amenée d'air, utilisez le gant fourni en dotation ou l'outil ouvre-porte.
Si le poêle dispose d'une porte dépourvue de fermeture automatique, il ne pourra fonctionner avec foyer ouvert que si vous surveillez constamment la flamme.

⚠ **Gardez tout élément inflammable, tel que meubles en bois, rideaux, tapis, liquides inflammables, etc…, loin du monobloc/poêle pendant qu'il fonctionne.**

DT2010055-00

5.1 COMBUSTIBLE

DT2010043-00

Utilisez du bois bien sec avec un taux d'humidité inférieur à 20%. La meilleure manière pour obtenir du bois prêt à être brûlé est celle de le sécher à l'extérieur, à l'abri des précipitations, pendant 2 ans au minimum après la coupe. Le pouvoir calorifique est d'autant plus élevé que le taux d'humidité relative est plus bas. Le bois qui vient d'être coupé possède un pouvoir énergétique de 50% plus bas que celui du bois sec.

En brûlant du bois trop humide, vous gaspillez une grande partie des calories à cause de l'évaporation de l'eau qu'il contient, et les parois de la chambre de combustion et du conduit d'évacuation des fumées s'encrassent considérablement, ce qui est préjudiciable au rendement du poêle.
Donc, comme il résulte sur le tableau ci-dessous, plus l'humidité augmente et plus le pouvoir calorifique diminue.

Taux d'humidité (W)	Temps de séchage	POUVOIR CALORIFIQUE DU BOIS (Hêtre)*		
		kWh/kg	Kcal/kg	kWh/dm^3
20	après 2 ans	4,0	3400	2,9
30	après 1 an	3,4	2900	2,8
40	après 6 mois	2,8	2410	2,7

* Valeurs indicatives.

Il convient d'acheter le bois pendant l'été (juin-juillet) en raison du fait que les coupes des forêts s'effectuent généralement en automne. Donc, vous êtes sûr qu'il a déjà subi un séchage d'environ 1 an.

Le bois à brûler est classé en deux catégories selon qu'il est de bonne ou de médiocre/mauvaise qualité. La subdivision est faite en fonction du rendement thermique du bois, de la durée de la flamme qu'il développe, de sa composition et de sa consistance.

Combustibles de bonne qualité

- À ce propos, nous conseillons les bois de la famille des arbres à **feuilles larges: hêtre, charme, chêne, robinier, frêne, bouleau, érable et orme**.
- Les bois les plus indiqués sont ceux qui présentent une bonne consistance et qui contiennent peu de résine, représentant une matière dure et lourde qui produit une flamme soutenue et persistante.

Combustibles de qualité médiocre/mauvaise

- Nous déconseillons d'utiliser des bois de la famille des **conifères, le saule, le peuplier et l'aulne**. Ces bois se caractérisent pas leur contenu en résine qui crée une quantité plus importante de suie, peu de braises, des crépitements, et impose en conséquence un nettoyage plus fréquent du conduit de cheminée et de l'appareil.
- Par ailleurs une autre caractéristique est leur essence molle et légère qui développe dans le foyer une flamme vive mais peu durable qui entraîne une consommation de bois supérieure pour la même puissance.

Combustibles inadéquats

- N'utilisez jamais du bois humide, du bois avec du goudron ou des granulés de bois.
- Il n'est pas possible d'utiliser des déchets (ordures), du papier, des briquettes de papier, du contreplaqué, de l'aggloméré, des panneaux fibreux, des emballages, du bois peint, du bois rhabillé de matière synthétique, des mélaminés plastiques, du carton, des boîtes de lait.

Fig. 32

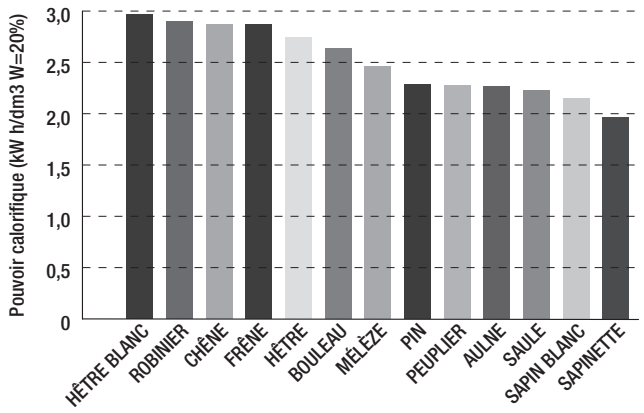

Valeurs indicatives se référant à UN décimètre cube de bois d'une forme homogène avec un taux d'humidité (w) d'environ 20%.

DT2010053-00

⚠ **Il est interdit d'utiliser des combustibles liquides de quelque nature qu'ils soient. Les matériaux susmentionnés et apparentés peuvent constituer un risque pour l'utilisateur, endommager le foyer, le raccord d'évacuation des fumées, le conduit de cheminée, et sont susceptibles de polluer la nature.**

Taille et disposition du bois

La taille des bûches de bois peut elle aussi influencer le rendement de l'appareil.

- Il est fondamental que les bûches de bois soient déposées sur la sole foyère, au-dessus d'une couche de braises.
- Le bois ne doit pas être posé contre l'Aluker ou la vitre et ne doit pas être empilé, à moins que son poids ne soit compris dans les limites de la consommation nominale (voyez le tableau "**DONNÉES TECHNIQUES**"). Donc, positionnez le bois comme le montre la figure 33.
- Nous conseillons d'utiliser des bûches avec les dimensions suivantes : périmètre 30/35 cm environ,
  longueur 20 - 25 - 30 cm environ en fonction du type de foyer.

Fig. 33

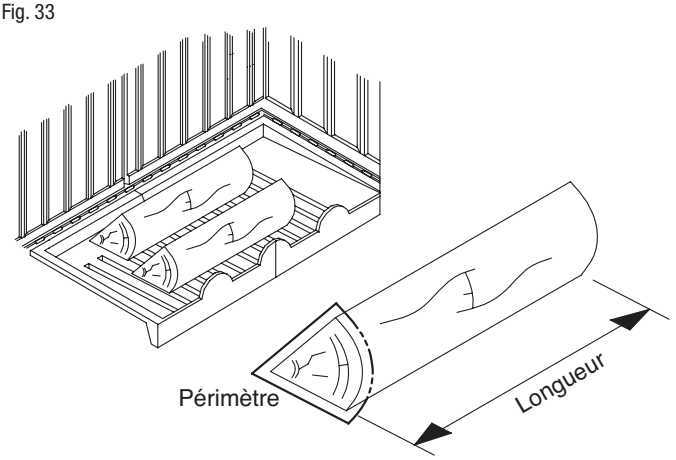

DT2030063-00

5.2 RÉGLAGE DE L'AIR COMBURANT

DT2012040-00

Avec les registres de l'air on détermine le rendement thermique nominale. Suivre les positions reportées dans le tableau ci-dessous selon les phases et les combustibles utilisés.

Le rendement dépend aussi des conditions atmosphériques, climatiques et donc du tirage. L'expérience vous apprendra à choisir la position la plus appropriée.

Le réglage s'effectue en déplaçant vers la gauche ou la droite les registres comme indiqué dans la figure ci-contre.

Vers la gauche on augmente le débit d'air, vers la droite on le diminue.

Pour effectuer ces réglages et éviter des brûlures, utiliser la partie droite de la main froide fournie en l'insérant dans le trou présent sur les registres.

Pour une puissance inférieure, ne pas réduire l'air comburant mais la quantité de bois.

⚠ **Ne pas dépasser la quantité de combustible indiquée. Les charges de combustible supérieures à ce qui est indiqué dans le tableau provoquent une augmentation de chaleur du poêle, une diminution du rendement et une augmentation de la consommation de bois.**
Pour réduirela puissance, ne pas agir sur le registre de l'air, mais réduire la quantité de combustible.

Fig. 34

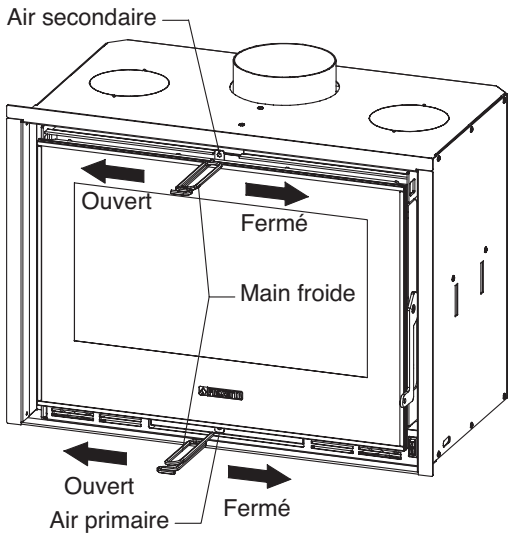

DT2032871-00

Position du registre d'air primaire et secondaire		
		IL 65/49 - IL 65/54 - IL 75/58 - IL 75/64
Matériau à brûler		Voir paragraphe "**COMBUSTIBLE**"
Phase d'allumage		Ouverts complètement
Phase de fonctionnement (rendement thermique nominal)	primaire	Fermé
	secondaire	Ouvert
Phase de maintien des braises		Voir paragraphe "**FONCTIONNEMENT AU MINIMUM PENDANT LA NUIT**"
Quantité maximale de combustible à brûler		Voir paragraphe "**DONNÉES TECHNIQUES**"

5.3 PREMIÈRE MISE EN SERVICE

⚠ **Avant d'allumer l'appareil, retirez les accessoires fournis en dotation (voyez le paragraphe "ACCESSOIRES ET DOTATIONS") et les éléments inflammables de la sole foyère et du tiroir à cendre, et enlevez du foyer les éventuels éléments qui ont servi pour le transport. Il est impératif d'enlever la bombe de peinture, si elle a été fournie en dotation, car elle pourrait exploser.**

Quand vous allumez pour la première fois l'appareil, deux opérations importantes s'imposent: l'essai de fonctionnalité et le démarrage de l'appareil.

1. Essai de fonctionnalité
- Avant de faire l'essai de fonctionnalité, vérifiez que le tout soit installé correctement (voyez le chapitre "**RÈGLES GÉNÉRALES**").
- Commencez par la phase d'allumage (voyez le paragraphe "**ALLUMAGE**").
- La première charge nominale doit être réduite de 50%.

En cas de perte de fumée :
- n'ouvrez pas la porte du foyer ;
- fermez les registres d'air de combustion (position MINIMUM) ;
- attendez que le feu s'éteigne lentement ;
- aérez la pièce avant d'y séjourner ;
- recherchez la cause du dysfonctionnement.

⚠ **N'éteignez surtout pas le feu avec de l'eau, vous pourriez endommager le foyer.**

2. Démarrage de l'appareil
- Pendant la première période de fonctionnement, il est conseillé d'utiliser l'appareil au minimum de sa capacité, c'est-à-dire en chargeant le foyer, au moins le premier jour, avec 50% de bois en moins que la charge nominale indiquée.
- Gardez les registres d'air sur la position de fonctionnement (à l'exception de la phase d'allumage). Voyez le paragraphe "**RÉGLAGE DE L'AIR DE COMBUSTION**".
- Cette phase permet la mise en place de tous les composants et l'élimination des odeurs de peinture, des graisses et des liquides huileux qui ont été utilisés pendant la fabrication.
- Pendant cette phase, aérez la pièce.
- Cette opération doit être effectuée avec système de ventilation pulsée désactivé.

Après ceci, l'appareil ne dégagera plus d'odeurs dues à la peinture, et devra être alimenté exclusivement avec les charges nominales indiquées.

5.4 ALLUMAGE

En phase d'allumage, le foyer doit être amené rapidement à la température de fonctionnement. S'il atteint lentement cette température, la formation de condensats qui provoque le noircissement du foyer et de la vitre sera inévitable.

Chargez le foyer de combustible en procédant de la façon suivante :
- Placez les registres d'air en position ouverte (**MAXIMUM**) (voyez le paragraphe "**RÉGLAGES DE L'AIR DE COMBUSTION**").
- Placez au centre du foyer le combustible adapté à l'allumage (papier, briquettes allume-feu, etc.), disposez en pyramide des petits morceaux de bois tendre (sapin) (Fig. 35). Pour un allumage rapide du bois, entrebâillez la porte de 2 centimètres environ pendant 5-10 minutes.
- Quand un lit de braises s'est formé, chargez le combustible (Fig. 36) et réglez les registres en vous référant au tableau du paragraphe "**RÉGLAGE DE L'AIR DE COMBUSTION**". N'ouvrez pas le foyer pendant le fonctionnement.

Fig. 35
DT2032825-00

Fig. 36
DT2030063-00

Français

5.5 OUVERTURE DE LA PORTE

DT2010046-00

Pendant le fonctionnement de l'appareil, ouvrez la porte seulement quand il n'y a que de la braise sur la sole foyère. Le fait d'ouvrir la porte quand les flammes sont vives ou intenses constitue un risque pour l'utilisateur et pour l'habitation.
La porte doit être ouverte lentement en la tenant d'abord entrebâillée pendant quelques secondes.

⚠ **Utiliser toujours le gant et la main froide fournis.**

⚠ **Faites attention que la porte à fermeture automatique ne se referme pas violemment car la vitre pourrait se briser.**

⚠ **Le gant n'est pas conçu pour que vous puissiez prendre en main les braises !!!**

Fig. 37

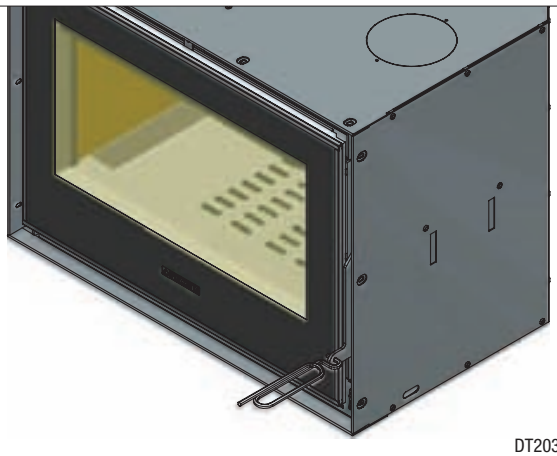

DT2033049-00

5.6 FONCTIONNEMENT AU MINIMUM PENDANT LA NUIT

DT2010047-00

Après avoir fonctionné normalement pendant le jour, l'appareil peut prolonger son fonctionnement pendant quelques heures la nuit.
Le soir, pendant le dernier chargement, assurez-vous que le lit de braises soit suffisant, chargez le bois dans le foyer, ensuite placez les registres d'air de combustion au minimum. Le fonctionnement au minimum de l'appareil pendant la nuit dépendra du type de bois (il est conseillé d'utiliser un bois lourd), du tirage et des conditions météorologiques.
Votre expérience vous suggérera la quantité de bois à charger et le réglage à faire pour l'amenée d'air de combustion (voyez le paragraphe "**REGISTRES D'AIR DE COMBUSTION**").
Le matin suivant, lancez l'appareil au maximum pour consumer les éventuelles créosotes qui se sont formées pendant la nuit. Ces dépôts commencent à se former quand la température du conduit de cheminée descend sous 150°C. Pour éviter qu'elles se forment, essayez de maintenir l'appareil à son régime normal (phase de rendement thermique nominal) le plus longtemps possible.
Un fonctionnement prolongé de l'appareil au minimum pourrait imposer un nettoyage plus fréquent du foyer et du conduit de cheminée.

5.7 FONCTIONNEMENT EN CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES DÉFAVORABLES

DT2010048-00

Pendant les saisons intermédiaires avec des conditions atmosphériques défavorables ou quand les températures extérieures sont plus hautes, les variations climatiques peuvent provoquer un mauvais tirage, ce qui empêcherait une évacuation correcte des fumées. Dans un cas pareil, chargez peu de bois dans le foyer et ouvrez complètement le registre de l'air primaire de façon à ce que le bois qui se trouve dans le foyer brûle plus rapidement, stabilisant ainsi le tirage.

5.8 SURCHAUFFE ET EXTINCTION

DT2010051-00

En cas de surchauffe et en cas de certaines pièces de l'appareil ou du tuyau de sortie des fumées chauffées au rouge :
- **coupez immédiatement l'alimentation ;**
- **n'ouvrez pas la porte du foyer ;**
- **fermez les registres d'air (position MINIMUM).**

Le feu s'éteindra pour insuffisance d'air.

Quand l'appareil s'est refroidi complètement, recherchez la cause du problème et, si nécessaire, adressez-vous à des personnes spécialisées (C.A.T. Centre d'Assistance Technique Piazzetta).

⚠ **En cas d'incendie, éteignez le feu à l'aide d'un extincteur.**

⚠ **Il est interdit d'éteindre le feu avec de l'eau.**

⚠ **À cause du dégagement de fumée, aérez la pièce avant d'y séjourner.**

6.0 ENTRETIEN

DT2010888-00

L'entretien doit être considéré comme obligatoire pour le fonctionnement adéquat et efficace du poêle. Si l'entretien n'est pas effectué à la fréquence conseillée, la performance du poêle risque de s'en ressentir. Dans ce cas, le fabricant n'est pas tenu pour responsable de la détérioration du poêle ni d'un fonctionnement défectueux dû à un mauvais entretien.
Toutes les opérations d'entretien (nettoyage, pièces remplacées, etc.) doivent être effectuées sur un poêle à l'arrêt et froid.

⚠ **La cadence de l'entretien est liée à la régularité d'utilisation du poêle et à la qualité du combustible utilisé.** DT2010057-02

6.1 CONTRÔLE PÉRIODIQUE

DT2010058-00

Contrôlez tous les deux mois, pendant les périodes de fonctionnement de l'appareil, la présence d'éventuelles créosotes dans les tuyaux de raccordement au conduit de cheminée et dans le conduit de cheminée.
La combustion du bois produit du goudron végétal et d'autres vapeurs organiques qui sont à l'origine de la formation de "créosote" (surtout si la combustion se fait avec un taux d'humidité supérieur à 30%). La créosote provoque des entartrages qui entraînent l'obstruction du conduit de cheminée et, en conséquence, l'empêchement du passage des fumées.
La "créosote" est une substance inflammable. Son autoallumage peut endommager sérieusement le conduit de cheminée et les structures de l'habitation.
Utilisez exclusivement les combustibles conseillés (Voyez le paragraphe "**COMBUSTIBLES**").

Éliminez tout dépôt de créosote afin de parer au risque d'incendie et de favoriser l'échange thermique.

Les éléments listés ci-dessous doivent toujours être libres de toutes obstructions et contrôlés **au moins tous les deux mois** :
- le conduit d'évacuation des fumées (raccordement au conduit de cheminée, conduit de cheminée, souche) ;
- la prise d'air extérieure ;
- le foyer de l'appareil (positionnement correct des plaques, du tiroir à cendre, de la sole foyère et de la grille, du/des déflecteur/s fumées, etc…) ;
- le système de ventilation (bouches, conduits d'amenée d'air, grilles) s'il a été installé.

Vérifiez si le système de fermeture automatique de la porte et les registres d'air fonctionnent correctement.

⚠ **L'entretien de l'ensemble du système de chauffe susmentionné doit être fait obligatoirement une fois par an et avant la période de mise en service. De plus, nous conseillons de contrôler régulièrement tout le système de chauffe pendant la période de fonctionnement du foyer jusqu'à la saison d'inactivité.**

6.2 NETTOYAGE DES PARTIES MÉTALLIQUES PEINTES

DT2010061-03

Pour nettoyer les parties métalliques peintes du poêle, utilisez un chiffon doux et humidifié avec de l'eau.

⛔ **Ne jamais nettoyer les parties métalliques avec de l'alcool, des solvants, des produits à base de pétrole, de l'acétone ou d'autres substances dégraissantes ou abrasives.**

En cas d'usage de ces substances, le fabricant n'est pas responsable des dommages qui pourraient en dériver.
Un mauvais usage de produits détergents peut causer la décoloration des parties métalliques.

6.3 NETTOYAGE DE LA VITRE (QUOTIDIEN)

DT2010062-04

Tous nos foyers avec porte sont équipés d'une vitre céramique de 4 mm d'épaisseur, résistant à un choc thermique de 750° C. Celle-ci ne peut se briser que suite à un fort impact, comme par exemple en claquant la porte trop fort.
En cas de rupture, ne remplacer la vitre qu'avec un matériau original du Groupe Piazzetta S.p.A.

⚠ **Nettoyez la vitre à froid avec un produit dégraissant à base d'ammoniaque et de substances non corrosives (solvants).**

Pendant la phase d'allumage il est possible que du goudron se dépose sur la vitre. Ce dépôt finira par se consumer quand l'appareil fonctionnera à plein régime. Mais si le goudron s'accumule trop longtemps, il sera plus difficile de l'enlever. Nous vous recommandons donc de nettoyer la vitre tous les jours avant d'allumer le poêle.

⚠ **Ne pas utiliser un matériau qui pourrait rayer ou endommager la vitre, car les rayures peuvent s'aggraver et devenir des fentes ou des cassures.**

6.4 NETTOYAGE DU FOYER ET DU TIROIR À CENDRE

DT2011732-02

Tous les jours, il est nécessaire de nettoyer le foyer et le tiroir à cendre. L'utilisation du foyer pendant toute une journée comporte une accumulation de cendre ou de résidus de combustion.
Le non-respect de cette consigne entraîne une accumulation excessive de résidus dans l'appareil, ce qui est préjudiciable à son bon fonctionnement.
Pour nettoyer le foyer, servez-vous d'un aspirateur adapté à l'aspiration de cendre.
Le tiroir à cendre [A] nécessite lui aussi d'être nettoyé. S'il devait se remplir de trop et entraîner de ce fait l'obstruction de la grille du foyer, le fonctionnement de l'appareil s'en ressentirait.
Si les fentes de la grille sont obstruées, dégagez-les.

⚠ **Pour remettre en place le tiroir à cendre, poussez-le jusqu'à ce qu'il appuie correctement contre son logement.**

Fig. 38

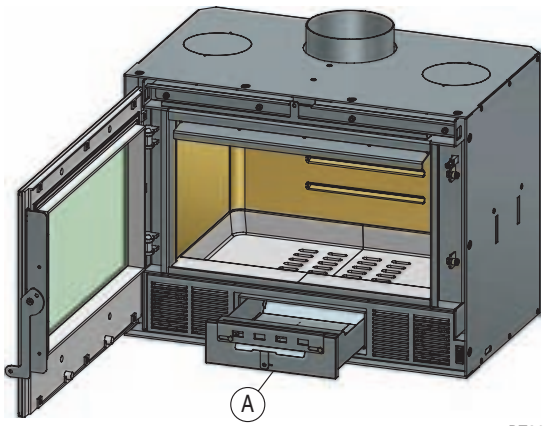

DT2033050-00

6.5 ÉLIMINATION DES CENDRES

DT2010049-04

Les cendres dérivant de bois naturel (pas traité) brûlé dans des poêles ou des cheminées sont composées essentiellement d'oxydes de calcium, silicium, potassium et magnésium. Par conséquent, vous pouvez utiliser ces cendres comme engrais pour les arbres ou pour votre jardin en veillant à ne pas excéder 2,6 kg sur 10 m² par an.

⚠ **Placez les cendres dans un récipient métallique avec couvercle fermé. Le récipient fermé doit être placé sur une surface non combustible, à distance de sécurité des matériaux combustibles, jusqu'à ce que les escarbilles soient complètement éteintes.**

⛔ **Ne jetez pas la cendre avec des escarbilles dans le conteneur à déchets organiques.**

6.6 NETTOYAGE DU PANNEAU ALUKER

DT2010064-00

La partie interne de l'appareil est constituée d'un matériau novateur appelé "Aluker".
L' "Aluker" est un matériau à base de substances absolument atoxiques et résistant à la chaleur (jusqu'à 1400°C).
Nonobstant sa bonne résistance mécanique, il est recommandé de ne pas jeter avec violence des bûches de grande taille sur les plaques.
L'"Aluker" noircit pendant l'allumage pour revenir ensuite à sa couleur naturelle au fur et à mesure que les plaques se chauffent.

Quelques conseils pour une utilisation correcte des plaques en "Aluker" :
- ne jetez pas d'eau pour éteindre le feu, laissez que les plaques se refroidissent toutes seules ;
- ne rayez pas les plaques en "Aluker" avec des objets métalliques.

Pour nettoyer les plaques en "Aluker", utilisez simplement une balayette.

6.7 VÉRIFICATION DES JOINTS

DT2010165-00

Une bonne étanchéité du joint de la porte contribue à maintenir l'appareil à ses performances. Par conséquent, vérifiez périodiquement, ou après une longue période de fonctionnement, que les joints ne soient pas détériorés ou endommagés.
Dans ce cas, remplacez-les en utilisant des pièces d'origine de la Sté Gruppo Piazzetta S.p.A.

6.8 ÉLIMNATION DE L'ALUKER ET DE LA SOLE FOYÈRE

Les premières fois et tant que ne sera pas acquise une discrète connaissance des mouvements à effectuer, il est conseillé de procéder avec précaution.

- Ouvrir la porte du foyer.
- Déplacer vers l'avant le support de déflecteur [A] en l'approchant au registre des fumées [B] et en soutenant les déflecteurs avec l'autre main. (Fig. 39)

Fig. 39

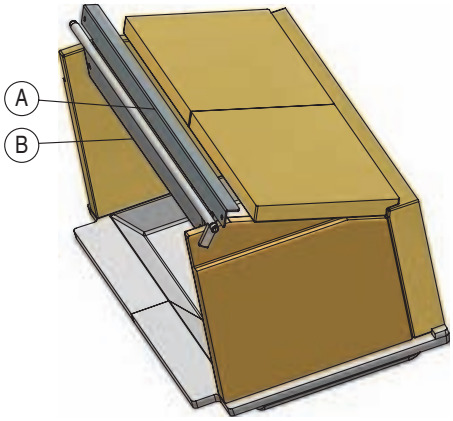

DT2033051-00

- Soulever d'environ trois centimètres un des deux déflecteurs [C] et le déplacer vers l'extérieur et l'arrière du foyer. Faire descendre l'autre déflecteur dans l'espace qui s'est créé et l'extraire du foyer. (Fig. 40)
- Déplacer vers le centre le deuxième déflecteur, en le tenant légèrement soulevé et l'extraire du foyer.

Fig. 40

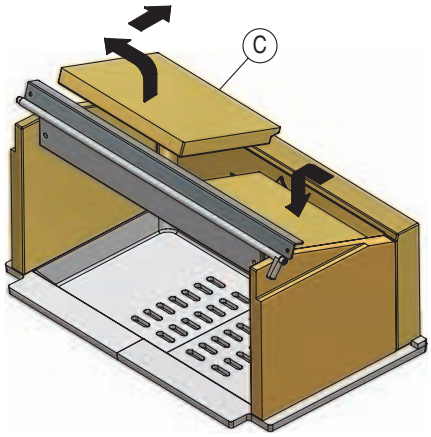

DT2033052-00

- Retirer le support des déflecteurs [A] en tournant l'extrémité droite vers l'angle arrière en haut à droite du foyer et en inclinant l'extrémité gauche vers les braseros. (Fig.41)

Fig. 41

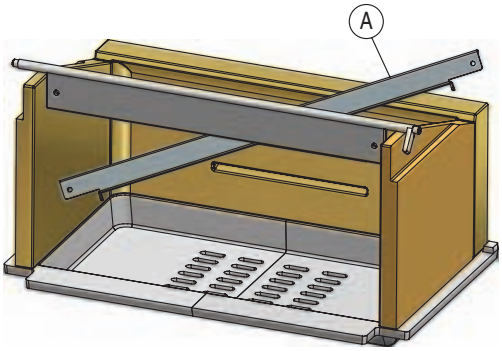

DT2033053-00

- Tourner manuellement le registre des fumées [B] un peu au-delà de la position "FERMÉ" et incliner la partie haute du panneau latéral gauche [D] vers le foyer en effectuant un angle permettant de l'extraire de la bouche du foyer. De la même manière, retirer aussi le panneau latéral droit [E]. (Fig. 42)

Fig. 42

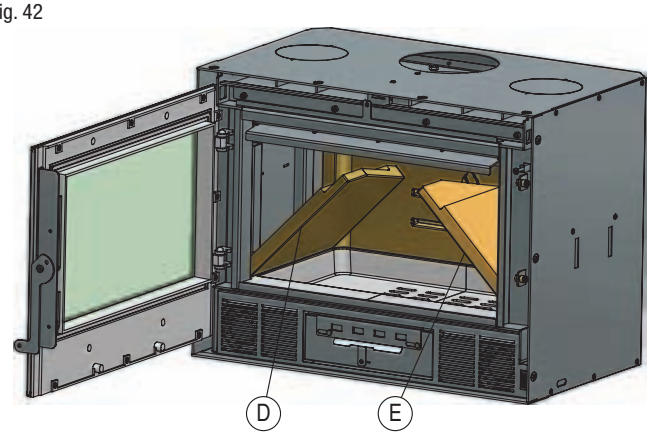

DT2033054-00

Français

- Tourner verticalement d'environ 90° le panneau arrière [F] et l'extraire. (Fig. 43)

⚠ **Étant donné le poids et les dimensions de la pièce, procéder avec précaution !!**

- Extraire le tiroir à cendre [G]. (Fig. 43)

Fig. 43

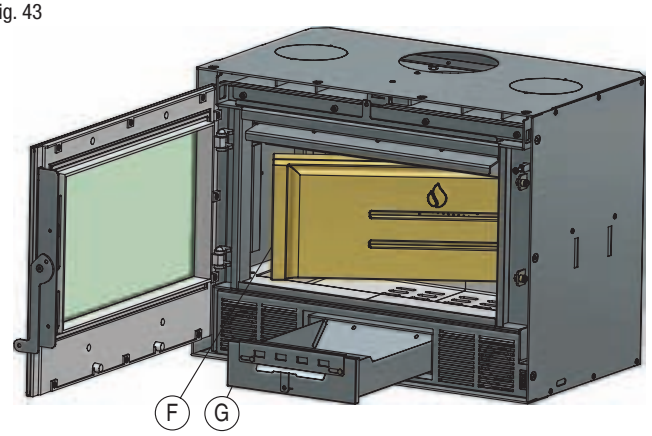

DT2033055-00

- Tourner le brasero droit [H] et le retirer (Fig. 44) ; cette opération peut être facilité en enfilant une main dans l'espace laissé vide par le tiroir à cendre.
- De la même manière, extraire le brasero gauche [I].
- Nettoyer l'intérieur du foyer et remonter le tout dans l'ordre inverse.

⚠ **Pour des exigences de fabrication, les deux braseros ne sont pas symétriques. retirer toujours en premier le brasero de droite et repositionner toujours en premier le brasero de gauche.**

Fig. 44

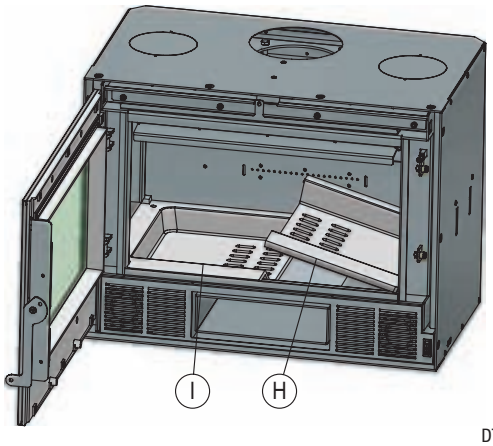

DT2033056-00

6.9 INACTIVITÉ DE L'APPAREIL

DT2010068-00

En cas d'arrêt saisonnier de l'appareil, nous vous conseillons de nettoyer complètement le foyer afin d'éviter des incrustations et des oxydations difficiles à nettoyer, et d'effectuer, à titre de prévention, un contrôle général en procédant ainsi qu'il est indiqué au paragraphe "**CONTRÔLE PÉRIODIQUE**".

Avant d'allumer le foyer après une longue période d'inactivité de l'appareil, il est conseillé d'observer les instructions du paragraphe "**CONTRÔLE PÉRIODIQUE**".

Après une période d'inactivité de l'appareil, le problème des dilatations des matériaux et de dégagement d'odeurs pourrait survenir de nouveau. Donc, il est conseillé de ne pas faire fonctionner immédiatement l'appareil à plein régime et de ne pas activer le système de ventilation pulsée tant que des odeurs se dégagent. Pour parer à ce problème, il suffit d'aérer la pièce.

7.0 PRINCIPALES ANOMALIES

⚠ **Quelques-uns des dysfonctionnements indiqués ci-après peuvent être solutionnés en suivant les instructions. Toutes les opérations doivent être effectuées exclusivement avec appareil froid et hors tension (fiche débranchée).**

⚠ **Toute modification non autorisée sur le poêle et/ou l'utilisation de pièces détachées non d'origine sont susceptibles de créer des situations de danger pour l'opérateur; ces cas annulent la garantie et dégagent le fabricant de toute responsabilité.**

⚠ **Les anomalies causées par l'inefficacité, l'absence d'entretien ou la non observation des indications du manuel d'installation et d'utilisation du produit annulent toute responsabilité du producteur.**

Problème	Cause	Solution
La vitre se salit excessivement	Absence de tirage	Contrôler le conduit d'évacuation des fumées.
	Bois humide	Utiliser du bois sec.
	Utilisation de combustibles de classe médiocre ou mauvaise	Changer le type de combustible (voir paragraphe "**COMBUSTIBLE**").
	Peu d'air comburant	Ouvrir au maximum les registres d'air.
De la condensation se forme	Section du conduit de cheminée trop grande	Réduire la section en insérant un conduit de section appropriée et bien isolé à l'intérieur du conduit de cheminée.
	Conduit de cheminée non isolé de manière appropriée	Pourvoir à revêtir le conduit de cheminée avec des planches ou d'autres matériaux isolants.
	Combustion lente et par conséquent température des fumées basse	Brûler du bois de taille plus petite et sec. Ouvrir au maximum le registre d'air primaire.
Difficulté d'allumage	Registres d'air fermés	Amener les registres d'air comburant à la position maximum.
	Tronçons de bois trop grands	Utiliser des tronçons de bois plus petits.
	Bois trop humide	Brûler du bois plus sec.
	Absence de tirage	Contrôler le conduit d'évacuation des fumées.
Sortie de fumée du foyer dans des conditions atmosphériques adverses	Faîtage non anti-vent	Remplacer le faîtage avec un anti-vent.
	Conduit de cheminée non isolé de manière appropriée	Revêtir le conduit de cheminée avec des planches ou d'autres matériaux isolants.

Problème	Cause	Solution
Le foyer ne chauffe pas	Quantité de bois inférieure à celle nécessaire pour le rendement nominal	Utiliser la quantité de bois indiquée dans les instructions (voir paragraphe “**DONNÉES TECHNIQUES**”).
	Foyer sous-dimensionné pour la pièce à chauffer	L’intégrer avec une autre source de chauffage.
	Isolation non appropriée par rapport à la pièce dans laquelle la cheminée est installée.	Bien isoler avec des matériaux appropriés.
	Prise d’air externe surdimensionnée	Diminuer la section d’entrée (voir paragraphe “**DONNÉES TECHNIQUES**”).
Sortie des fumées à l’ouverture de la porte	Ouverture trop rapide	Garder la porte entrouverte pendant quelques secondes avant l’ouverture complète.
	Les flammes sont encore vives	N’ouvrir la porte que lorsque les braises restent sur la sole foyère.
Peu d’air et peu chaud sort des fentes	Un des deux ventilateurs pourrait être en panne	Contacter le Centre d’Assistance Technique agrée.
Le ventilateur ne fonctionne pas (*)	Mauvais branchement de l’alimentation	Effectuer un raccordement correct conformément au schéma de montage.
	Régulateur électronique endommagé	Remplacer le régulateur.
	Absence d’alimentation électrique	L’alimenter.
Ventilateur bruyant (*)	Présence de poussière ou autre dans le ventilateur	Nettoyer le ventilateur.
	Vibrations	Contrôler le positionnement du ventilateur.
	Usure des parties tournantes	Pourvoir à l’entretien des parties usées. Remplacer le ventilateur.

⚠ **(*) Conformément aux normes en vigueur sur la sécurité des appareils électriques et pour toutes les opérations d’installation, d’entretien ou pour les interventions comportant l’accès aux parties électriques, il est obligatoire de s’adresser à un Centre d’Assistance Technique ou à un personnel qualifié.**

GRUPPO PIAZZETTA
CAMINETTI & STUFE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION OF CONFORMITY

CE

In accordo con la Direttiva **89/106/CEE** (Prodotti da Costruzione), la Direttiva **2006/95/CEE** (Direttiva Bassa Tensione).
*In accordance with the Directive **89/106/EEC** (Construction Products), the Directive **2006/95/EEC** (Low Voltage Directive).*

Tipo di apparecchio (*Type of equipment*)	**Apparecchio a focolare chiuso alimentato a legna** *(Wood-fired appliance with closed hearth.)*
Marchio commerciale (*Trademark*)	**PIAZZETTA**
Tipo (*Type designation*)	-
Modelli (*Models designation*)	**IL 65 - 49**
Uso (*Use*)	**Riscaldamento domestico in edifici residenziali.** *(Space heating in residential).*
Costruttore (*Manufacturer*) **Indirizzo** (*Address*) **Telefono / Fax** (*Telephone / Fax*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy (+39) 0423 5271 - (+39) 0423 55178
Luogo di produzione (*Factory*) **Indirizzo** (*Address*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy
Laboratorio notificato (*Notified laboratory*) **Indirizzo** (*Address*)	**RRF** Feuerstättenprüfstelle GmbH Am Technologiepark 1 D – 45307 Essen.

Le norme armonizzate o le specifiche tecniche (designazioni) che sono state applicate in accordo con le regole della buona arte in materia di sicurezza in vigore nella CEE sono:
The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EEC have been applied:

Norme o altri documenti normativi *(Standards or other normative documents)*	Rapporto di collaudo - Schede tecniche *(Test report – Data sheets)*
EN 13229 **EN 603351-1 EN 60335-2-102**	**RRF – 29 10 2308**
Restrizioni particolari (*Particular conditions*) Informazioni marcatura CE (*CE marking information*)	- Vedi allegato (*See enclosure*)

In qualità di costruttore e/o rappresentante autorizzato della società all'interno della CEE, si dichiara sotto la propria responsabilità che gli apparecchi sono conformi alle esigenze essenziali previste dalle Direttive su menzionate.
As the manufacturer's or the authorised representative of the company established within the EEC, we hereby declare under our sole responsibility that the equipment compiles with the essential requirements envisaged by the aforementioned Directives.

Data di emissione
Date of issue
04.08.2010

Nome e firma di persona autorizzata
Name and signature of authorised person
(Carlo Piazzetta)

GRUPPO PIAZZETTA
CAMINETTI & STUFE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION OF CONFORMITY

CE

In accordo con la Direttiva **89/106/CEE** (Prodotti da Costruzione), la Direttiva **2006/95/CEE** (Direttiva Bassa Tensione).
*In accordance with the Directive **89/106/EEC** (Construction Products), the Directive **2006/95/EEC** (Low Voltage Directive).*

Tipo di apparecchio (*Type of equipment*)	**Apparecchio a focolare chiuso alimentato a legna** *(Wood-fired appliance with closed hearth.)*
Marchio commerciale (*Trademark*)	**PIAZZETTA**
Tipo (*Type designation*)	-
Modelli (*Models designation*)	**IL 65 - 54**
Uso (*Use*)	**Riscaldamento domestico in edifici residenziali.** *(Space heating in residential).*
Costruttore (*Manufacturer*) **Indirizzo** (*Address*) **Telefono / Fax** (*Telephone / Fax*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy (+39) 0423 5271 - (+39) 0423 55178
Luogo di produzione (*Factory*) **Indirizzo** (*Address*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy
Laboratorio notificato (*Notified laboratory*) **Indirizzo** (*Address*)	**RRF** Feuerstättenprüfstelle GmbH Am Technologiepark 1 D – 45307 Essen.

Le norme armonizzate o le specifiche tecniche (designazioni) che sono state applicate in accordo con le regole della buona arte in materia di sicurezza in vigore nella CEE sono:
The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EEC have been applied:

Norme o altri documenti normativi *(Standards or other normative documents)*	Rapporto di collaudo - Schede tecniche *(Test report – Data sheets)*
EN 13229 **EN 603351-1 EN 60335-2-102**	**RRF – 29 11 2781**
Restrizioni particolari (*Particular conditions*) Informazioni marcatura CE (*CE marking information*)	- Vedi allegato *(See enclosure)*

In qualità di costruttore e/o rappresentante autorizzato della società all'interno della CEE, si dichiara sotto la propria responsabilità che gli apparecchi sono conformi alle esigenze essenziali previste dalle Direttive su menzionate.
As the manufacturer's or the authorised representative of the company established within the EEC, we hereby declare under our sole responsibility that the equipment compiles with the essential requirements envisaged by the aforementioned Directives.

Data di emissione
Date of issue
10.01.2011

Nome e firma di persona autorizzata
Name and signature of authorised person

(Carlo Piazzetta)
(Amministratore delegato – *Managing Director*)

GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.
Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo - Treviso - Italy - Tel. +39 0423 5271 - Fax +39 0423 55178 - www.gruppopiazzetta.com
C.F. e Registro Imprese di TV 00300000263 - Cod. IVA IT00300000263 - Cap. Sociale € 3.098.000 i.v. - REA TV 105772

COPIA

GRUPPO PIAZZETTA
CAMINETTI & STUFE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION OF CONFORMITY

CE

In accordo con la Direttiva **89/106/CEE** (Prodotti da Costruzione), la Direttiva **2006/95/CEE** (Direttiva Bassa Tensione).
In accordance with the Directive ***89/106/EEC*** *(Construction Products), the Directive* ***2006/95/EEC*** *(Low Voltage Directive).*

Tipo di apparecchio (*Type of equipment*)	**Apparecchio a focolare chiuso alimentato a legna** *(Wood-fired appliance with closed hearth.)*
Marchio commerciale (*Trademark*)	**PIAZZETTA**
Tipo (*Type designation*)	-
Modelli (*Models designation*)	**IL 75 – 58**
Uso (*Use*)	**Riscaldamento domestico in edifici residenziali.** *(Space heating in residential).*
Costruttore (*Manufacturer*) **Indirizzo** (*Address*) **Telefono / Fax** (*Telephone / Fax*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy (+39) 0423 5271 - (+39) 0423 55178
Luogo di produzione (*Factory*) **Indirizzo** (*Address*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy
Laboratorio notificato (*Notified laboratory*) **Indirizzo** (*Address*)	**RRF** Feuerstättenprüfstelle GmbH Am Technologiepark 1 D – 45307 Essen.

Le norme armonizzate o le specifiche tecniche (designazioni) che sono state applicate in accordo con le regole della buona arte in materia di sicurezza in vigore nella CEE sono:
The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EEC have been applied:

Norme o altri documenti normativi *(Standards or other normative documents)*	Rapporto di collaudo - Schede tecniche *(Test report – Data sheets)*
EN 13229 **EN 603351-1 EN 60335-2-102**	**RRF – 29 10 2275**
Restrizioni particolari (*Particular conditions*) Informazioni marcatura CE (*CE marking information*)	- Vedi allegato (*See enclosure*)

In qualità di costruttore e/o rappresentante autorizzato della società all'interno della CEE, si dichiara sotto la propria responsabilità che gli apparecchi sono conformi alle esigenze essenziali previste dalle Direttive su menzionate.
As the manufacturer's or the authorised representative of the company established within the EEC, we hereby declare under our sole responsibility that the equipment compiles with the essential requirements envisaged by the aforementioned Directives.

Data di emissione
Date of issue
16.06.2010

Nome e firma di persona autorizzata
Name and signature of authorised person
(Carlo Piazzetta)

COPIA

GRUPPO PIAZZETTA
CAMINETTI & STUFE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION OF CONFORMITY

CE

In accordo con la Direttiva **89/106/CEE** (Prodotti da Costruzione), la Direttiva **2006/95/CEE** (Direttiva Bassa Tensione).
In accordance with the Directive 89/106/EEC (Construction Products), the Directive 2006/95/EEC (Low Voltage Directive).

Tipo di apparecchio (*Type of equipment*)	**Apparecchio a focolare chiuso alimentato a legna** *(Wood-fired appliance with closed hearth.)*
Marchio commerciale (*Trademark*)	**PIAZZETTA**
Tipo (*Type designation*)	-
Modelli (*Models designation*)	**IL 75 - 64**
Uso (*Use*)	**Riscaldamento domestico in edifici residenziali.** *(Space heating in residential).*
Costruttore (*Manufacturer*) **Indirizzo** (*Address*) **Telefono / Fax** (*Telephone / Fax*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy (+39) 0423 5271 - (+39) 0423 55178
Luogo di produzione (*Factory*) **Indirizzo** (*Address*)	**GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.** Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo (TV) – Italy
Laboratorio notificato (*Notified laboratory*) **Indirizzo** (*Address*)	**RRF** Feuerstättenprüfstelle GmbH Am Technologiepark 1 D – 45307 Essen.

Le norme armonizzate o le specifiche tecniche (designazioni) che sono state applicate in accordo con le regole della buona arte in materia di sicurezza in vigore nella CEE sono:
The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EEC have been applied:

Norme o altri documenti normativi *(Standards or other normative documents)*	Rapporto di collaudo - Schede tecniche *(Test report – Data sheets)*
EN 13229 **EN 603351-1 EN 60335-2-102**	**RRF – 29 11 2780**
Restrizioni particolari (*Particular conditions*) Informazioni marcatura CE (*CE marking information*)	- Vedi allegato *(See enclosure)*

In qualità di costruttore e/o rappresentante autorizzato della società all'interno della CEE, si dichiara sotto la propria responsabilità che gli apparecchi sono conformi alle esigenze essenziali previste dalle Direttive su menzionate.
As the manufacturer's or the authorised representative of the company established within the EEC, we hereby declare under our sole responsibility that the equipment compiles with the essential requirements envisaged by the aforementioned Directives.

Data di emissione
Date of issue

10.01.2012

Nome e firma di persona autorizzata
Name and signature of authorised person

(Carlo Piazzetta)
(Amministratore delegato – *Managing Director*)

GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.
Via Montello, 22 - 31011 Casella d'Asolo - Treviso - Italy - Tel. +39 0423 5271 - Fax +39 0423 55178 - www.gruppopiazzetta.com
C.F. e Registro Imprese di TV 00200000263 - Cod. IVA IT00200000263 - Cap Sociale € 3.000.000 i.v. - REA TV 105772

COPIA

Gruppo Piazzetta S.p.A. Technical Department - Cod. H07028640 / DT2001008 - Rev. 00 - (05/2012)

FR N° de série du produit à spécifier au Centre d'assistance Technique de la Sté Gruppo Piazzetta en cas de demande d'intervention.

PIAZZETTA

GRUPPO PIAZZETTA S.p.A.

Via Montello, 22
31011 Casella d'Asolo (TV) - ITALY
Tel. +39.04235271 - Fax +39.042355178
www.piazzetta.it
e-mail:infopiazzetta@piazzetta.it